

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

L'offre de services aux personnes âgées :
le cas de la Bibliothèque municipale de Lyon

Valérie Allagnat

Sous la direction de Martine Poulain
E.N.S.S.I.B.

1996

Nous tenons à remercier :

Anne-Marie Boyer, conservateur du Département Société de la bibliothèque de la Part-Dieu, ainsi que l'ensemble du personnel de ce service.

Anne Meyer, responsable de la communication interne à la bibliothèque de la Part-Dieu.

Martine Chauvy, responsable du Pôle mobile.

Anne-Christine Collet, responsable du Service du public.

Mireille Girin, Service du public.

Philippe Martin, responsable de la coordination du pôle Part-Dieu.

Isabelle Sangalli-Blachier, responsable des Relations publiques.

Monique Raucoules, Présidente de l'association "Bibliothèque à domicile".

Madame Audin, vice-présidente de l'Association des amis de l'UTA.

Annette Lukaszewicz, directrice déléguée de l'UTA.

L'OFFRE DE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES : LE CAS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

RESUME

Le public du troisième âge fréquente peu la bibliothèque municipale de la Part-Dieu. Hormis certains services destinés aux personnes souffrant de handicaps, cette classe d'âge ne fait pas l'objet de politiques spécifiques au sein des bibliothèques françaises. Les entretiens réalisés auprès de lecteurs des bibliothèques de Lyon illustrent la difficulté à identifier des besoins documentaires propres à ce lectorat. En revanche, il semble que la bibliothèque municipale de Lyon puisse augmenter son audience auprès de ce public par un travail de prospection en direction du milieu associatif du troisième âge.

DESCRIPTEURS

Bibliothèques et lecteurs ; Personnes âgées ; Bibliothèques et personnes âgées ; Association.

ABSTRACT

Few old people use the municipal library of la Part-Dieu. Except services aimed at handicapped people, this group is not the target of any specific policy in French libraries. The interviews of users of the library of Lyon illustrate the difficulty to identify the documentary needs of these readers. More than an adapted documentary policy, the library of Lyon could increase its hearing thanks to a work of prospect to associations of retired people.

KEY WORDS

Libraries and readers ; Elderly ; Libraries and the aged ; Association.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
<u>PREMIÈRE PARTIE :</u> DIVERSITÉ ET SPÉCIFICITÉ DU LECTEUR "PERSONNE ÂGÉE"	4
A-Diversité de la population des plus de 60 ans	4
1°/ L'expression " troisième âge " dissimule des situations très contrastées	4
a)Des contrastes physiologiques et économiques	5
b) Une représentation fluctuante de la vieillesse	7
c)La vieillesse, un phénomène pluriel	10
2°/ Pour rompre avec une image dépassée de la vieillesse : malgré l'intensification des pratiques culturelles des personnes âgées, les plus de 60 ans ne constituent toujours pas un public-cible des politiques culturelles	11
a) L'implication croissante des plus de 60 ans dans la vie culturelle	11
b) Une difficile rencontre entre vieillesse et culture	13
B - Habitudes et comportements de lecture des plus de 60 ans	14
1°/Existe-t-il une spécificité du lectorat de plus de 60 ans ?	14
a) Rôle de la lecture chez la personne âgée	15
b) La lecture diminue globalement à mesure du vieillissement	16

c) Certains indices incitent à nuancer l'opinion qui fait des retraités de faibles lecteurs	18
2°/ L'usage des bibliothèques municipales de Lyon par les plus de 60 ans	18
a) Les lecteurs âgés qui ne font pas un usage "savant" des ressources de la bibliothèque s'excluent de la catégorie du public légitime	20
b) La fréquentation de la bibliothèque de la Part-Dieu : une attitude volontariste et raisonnée, au nom de l'abondance documentaire	22
c) Des pratiques traditionnelles, ne manifestant pas de singularités propres au public âgé	
<u>DEUXIÈME PARTIE :</u>	
LES PLUS DE 60 ANS : UN PUBLIC “ INTROUVABLE ” À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA PART-DIEU	32
A - Pôle d'excellence, la bibliothèque de la Part-Dieu doit faire face à ses multiples vocations	32
1°/ Une identité partagée entre des fonctions de bibliothèque d'étude et de lecture publique	32
a) Une mission patrimoniale	33
b) Une affirmation constante de sa vocation de lecture publique	34
c) Une volonté de décroiser les publics et les fonctions	36
2°/ Des caractéristiques communes avec les bibliothèques universitaires	37
a) Les collections	37
b) Le public	
c) Une réelle volonté de diversification des publics	41
B - La prise en compte par la bibliothèque de la Part-Dieu du lectorat âgé ne concerne qu'une part infime de ce public	42
1°/ Les personnes immobilisées ou vivant en institution	42

a) Le portage de livres à domicile	43
b) Le pôle mobile	45
2°/Les personnes aveugles ou malvoyantes	45
a) La bibliothèque sonore	46
b) Les livres en gros caractères	47

TROISIÈME PARTIE :
POUR UNE RECONQUÊTE DU PUBLIC DES PLUS
DE 60 ANS 50

A - Les écueils d'une approche communautaire du lectorat 50

1°/ Le modèle anglo-saxon : d'une pluralité de publics à une multiplicité de services	50
a) A l'origine du modèle anglo-saxon : l'activisme social des bibliothèques	51
b) L'approche communautaire appliquée aux personnes âgées : exemples de mise en oeuvre	52
2°/Ce modèle est-il transposable en France ?	55
a) Les contraintes politiques : une conception unitaire du lectorat	55
b) Les contraintes techniques	56

B - La nécessité d'un surcroît d'ouverture et de prospection de la bibliothèque 58

1°/ L'ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur est relativement faible et peu finalisée	58
a) Le "Service du public"	58

b) Le service "Relations publiques"	59
2°/ L'exemple d'un projet de jumelage entre l'Université Tous Ages de Lyon II et la bibliothèque de la Part-Dieu	61
a) Opportunités de ce partenariat	62
b) Modalités de ce partenariat : organisation de visites et formation à la recherche documentaire	65
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	I - XVII

INTRODUCTION

Au sein des bibliothèques, le lecteur du troisième âge est bien mal connu et n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune réflexion globale : les bibliothécaires consacrent la plupart de leurs attentions aux enfants et aux "publics difficiles". Pourtant, en 1995, le Conseil supérieur des bibliothèques consacre un chapitre de son rapport à "l'accès à la lecture des personnes empêchées et [au] tiers réseau de la lecture publique", insistant sur la nécessité de faciliter la lecture des personnes âgées. Ainsi celles-ci se trouvent-elles directement concernées par la volonté d'extension de la lecture publique.

La notion de *service public* figurant au coeur de la mission des bibliothèques est explicitée dans la Charte des bibliothèques :

"**Art. 3** : La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ¹".

Ici associée aux notions de démocratie et de citoyenneté, la conception *lato sensu* du service public enjoint les bibliothèques de gagner - sans exclusive - un large lectorat : sous-jacent à la notion de service public, s'épanouit le principe d'égalité des citoyens devant le service rendu.

A la bibliothèque de la Part-Dieu, cette exigence n'est satisfaite que de façon partielle, puisque les plus de 60 ans - en regard de leur importance démographique au sein de la population lyonnaise - sont peu présents. Or, leur mission de lecture publique doit inciter les bibliothèques à adopter une approche globale et extensive de leur lectorat, en se préoccupant non seulement des lecteurs actuels, mais également des usagers potentiels et futurs ; à cet égard, la tendance générale au vieillissement de la population, ainsi que l'extension des pratiques culturelles des personnes âgées, constituent autant d'éléments encourageant à une attention accrue des bibliothèques à l'égard de ce public.

¹ FRANCE. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport au président pour l'année 1991*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1992.

Il s'agit dans la présente étude de déterminer s'il est possible d'aménager les modalités du service public afin de les ajuster aux besoins de cette classe d'âge. Cela suppose que l'on s'interroge sur la possibilité de définir fidèlement la "personne âgée", sans occulter la grande diversité de profils que l'on rencontre au sein de ce groupe. Nous nous interrogerons ensuite sur l'existence d'éventuels besoins propres à ce lectorat quant à son usage des bibliothèques, et sur la possibilité de proposer des réponses adaptées à ces attentes.

A cet effet, nous examinerons dans un premier temps les notions de "troisième âge", de "personne âgée", afin de déterminer ce que recouvrent ces vocables aujourd'hui. Parce que promouvoir une bibliothèque implique de connaître le public que l'on désire sensibiliser à la fréquentation de l'établissement, nous dresserons un panorama de la situation actuelle des plus de 60 ans. Nous nous efforcerons ensuite d'identifier les causes susceptibles d'expliquer la faible représentation de ce public au sein du lectorat de la bibliothèque, avant de déterminer si les prestations actuellement proposées par la bibliothèque de la Part-Dieu répondent de façon suffisante et adéquate aux attentes de ce lectorat. Enfin, nous tenterons de définir des moyens aptes à établir des passerelles entre la bibliothèque de la Part-Dieu et le public des plus de 60 ans, recherchant en particulier les potentialités que recèle le milieu associatif du troisième âge, premier lieu de sociabilité des retraités.

METHODOLOGIE

Cette étude propose une réflexion bibliothéconomique, nourrie de sociologie, sur la place et les services offerts aux personnes âgées en bibliothèque, à partir de l'exemple de la BM de Lyon. Loin de s'inscrire dans une optique sociologique, ce mémoire fera néanmoins appel à certains travaux de cette discipline, afin d'apporter un éclairage sociologique sur la population de plus de 60 ans.

La présente étude s'appuie notamment sur des entretiens réalisés auprès de lecteurs de la bibliothèque de la Part-Dieu (cf. **Annexe 1** : grille d'entretiens). De plus, les membres du personnel de la BM et des bibliothèques de quartier ont évoqué leur vision de ce public en nous faisant part de leurs expériences et observations.

Pour l'essentiel, nous avons volontairement limité notre réflexion à la bibliothèque où l'absence des personnes âgées se faisait le plus nettement ressentir : la Part-Dieu. Les bibliothèques de quartier sont donc exclues de nos analyses.

CHAPITRE 1

SPÉCIFICITÉ ET DIVERSITÉ DU LECTEUR "PERSONNE ÂGÉE"

A - DIVERSITÉ DE LA POPULATION DES PLUS DE 60 ANS

On envisage trop la vieillesse comme un processus biologique univoque, une involution, un déclin inéluctable et universel. Certaines représentations de la vieillesse, qui associent l'âge avec la maladie, l'isolement ou encore la "mort sociale", continuent de régner, s'imposant aux politiques culturelles elles-mêmes qui tendent à privilégier le jeune public. Or, on observe une nette tendance des plus de 60 ans à intensifier leurs pratiques culturelles, et à faire de leur temps libre une occasion de participation à la vie sociale.

1°/ L'expression " troisième âge " dissimule des situations très contrastées

"Personnes âgées, troisième âge" : quelle que soit la terminologie utilisée, le groupe des plus de 60 ans est un groupe social très vaste, sans aucune homogénéité, et où se retrouvent des générations qui n'ont ni le même vécu, ni le même statut social, ni les mêmes ressources, ni la même santé. C'est pourquoi il est difficile de proposer une définition de la vieillesse, tant les réalités qu'elle recouvre et les représentations qui lui sont associées sont diverses et mouvantes.

a) Des contrastes physiologiques et économiques

La population des plus de soixante ans représente actuellement plus de 11 millions d'individus, soit 20 % de la population française. Du reste, le poids démographique des personnes âgées ne cesse de s'amplifier, du fait du déficit des naissances et de la prolongation de la vie.

Depuis le début du siècle, notre espérance de vie moyenne est passée de 45-50 ans à 75-80 ans (respectivement pour les hommes et les femmes), et elle continue de progresser grâce à l'élévation du niveau de vie, aux progrès de la médecine tant préventive que curative, à l'amélioration de l'hygiène de vie.

Cette tendance au vieillissement de la population est appelée à s'accroître, puisqu'on prévoit à partir de 2010 une très forte hausse du nombre de personnes âgées avec l'arrivée à la retraite des générations nées entre 1945 et 1964. Les projections à l'horizon 2025 donnent un effectif de 16 millions pour les plus de 60 ans, soit 24 à 30 % de la population selon les hypothèses de mortalité et de fécondité.

Au sein de cette classe d'âge, il faut souligner l'importance numérique des femmes, due à la surmortalité masculine qui introduit une dissymétrie dans les destins : au grand âge (plus de 80 ans), on dénombre quatre fois plus de femmes que d'hommes.

Ces projections démographiques, annonçant une proportion toujours plus grande des plus de 60 ans au sein de la population française, doivent nous amener à nous interroger : Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ?

En quinze ans, les revenus des personnes âgées se sont améliorés très sensiblement, soit parce qu'ayant davantage et plus longtemps cotisé elles ont de meilleures retraites, soit parce que le minimum vieillesse a été fortement relevé. En moyenne, un retraité perçoit 6 500 F par mois, de telle sorte que les personnes âgées ont cessé de former le gros bataillon des pauvretés modernes. Toutefois, cette constatation réconfortante ne doit pas masquer la survivance de situations de détresse : on constate toujours une grande inégalité de ressources selon les régimes, la durée des cotisations, le sexe ou les catégories socio-professionnelles. En conséquence, les inégalités sont plus grandes que celles de la vie active, et les revenus restent un problème majeur pour de nombreuses personnes âgées, surtout quand intervient la maladie : 16 % des plus de 60 ans perçoivent les allocations du Fonds National de Solidarité.

Le niveau d'instruction est très faible pour les générations anciennes. Entrée très tôt dans la vie professionnelle, la grande majorité n'a obtenu aucun diplôme : 37 % des plus de 60 ans sont dans ce cas, cette proportion étant de moitié supérieure au niveau moyen de la population totale. En outre, les différences d'instruction entre les sexes sont très

sensibles. Cela explique en partie la faible fréquentation des manifestations culturelles ou le délaissement de la lecture par les personnes âgées.

L'état de santé d'une personne va jouer un rôle primordial dans ses possibilités de rester en relation avec son environnement : la santé influe largement sur les liens qu'entretient la personne âgée avec la société. Dans certains cas, son état nécessite une hospitalisation prolongée, ce qui la place dans un environnement particulier - qui est celui de l'hôpital ou d'une résidence spécialisée. Dans d'autres cas, la personne peut continuer à vivre chez elle, bénéficiant souvent de l'aide du maintien à domicile.

Néanmoins, la durée et la qualité de vie ont évolué de telle manière que l'on devient vieux de plus en plus tard. Les retraités sont globalement en bonne santé, puisque statistiquement les problèmes de santé ne se posent guère avant 78 ans. De 60 à 80 ans s'étend donc une période de 20 ans au cours de laquelle on peut considérer que les gens sont tout à fait alertes et capables d'activité, ce qui a conduit la sociologie américaine à introduire le concept de "jeune-vieux".

Dans un ouvrage récent, l'historien Patrice Bourdelais² soulignait le décalage entre le vieillissement social et biologique : d'un côté, la vie active s'arrête de plus en plus tôt (système des préretraites) ; de l'autre, la vie s'allonge et sa qualité est meilleure. Il subsiste une dissociation entre les représentations négatives de l'âge social à partir de la soixantaine, et l'âge physique qui, lui, se présente de façon nettement plus positive.

Or, les politiques publiques ne parviennent pas à intégrer ce double mouvement, longévité-rajeunissement. Elles ont conféré à la personne âgée un statut social "à charge", tandis que la vieillesse est considérée comme un "risque" par tous les services soucieux de protection sociale : la retraite est devenue une période de vie considérée comme un coût pour la société. Les programmes sociaux en direction du troisième âge, plutôt que de traduire une réflexion d'ensemble sur la place de la personne vieillissante, ont longtemps piétiné sur le seul terrain de l'aide et du soutien. La politique de la vieillesse concerne principalement les pensions de retraite ou la médicalisation, à travers le recherche constante de "l'autonomie" des personnes de grand âge.

En 1977, toutefois, le VII^{ème} Plan se fixe pour objectif la revalorisation de la personne âgée et "reconnaît la capacité du troisième âge à être actif et participant", avant que ne

²BOURDELAIS, Patrice. *Le nouvel âge de la vieillesse*. Paris : Odile Jacob, 1993. ISBN 2-7381-0200-X.

soit créé en 1981 un Secrétariat d'Etat chargé des retraités et personnes âgées. Mais, aujourd'hui encore, celles-ci continuent d'être l'*objet* de services divers (aide ménagère, soins, port de repas, amélioration de l'habitat), ce que Bernard Ennuyer déplore en évoquant une "réification" de la personne âgée par les politiques publiques³.

b) Une représentation fluctuante de la vieillesse

Le rôle de l'âge n'a cessé d'évoluer dans le temps historique. Cela transparaît notamment lorsque l'on s'intéresse à l'histoire des représentations de la vieillesse. Jean-Pierre Gutton⁴ montre qu'en dépit de manifestations éparses de respect, de vénération, de déférence, les personnes âgées ont toujours connu des jours difficiles. En même temps que la vieillesse perdait son caractère d'exception, son statut est devenu moins privilégié. De même, la philosophie s'est peu interrogée sur la vieillesse, comme si vieillir mettait "en dehors de la condition humaine."⁵

Le XX^{ème} siècle est celui d'une image contrastée et ambiguë de la vieillesse : on assiste à la dévaluation de son image, expliquée notamment par l'accélération des mutations dans nos modes de vie et la dépréciation plus rapide des connaissances par le renouvellement scientifique. Mais une nouvelle image se diffuse parallèlement, et coexiste avec la précédente : la vieillesse devient commencement d'une nouvelle vie, c'est un moment de liberté et de participation à la vie sociale. Ainsi les représentations de la vieillesse oscillent-elles entre la vision d'un âge déclinant et l'image gratifiante d'une retraite épanouie et dynamique.

La représentation dominante de la vieillesse apparente celle-ci aux idées de handicap, de maladie, ainsi qu'à celles d'ennui et d'isolement. Nos sociétés tendent à nier la vieillesse : certaines approches psychanalytiques expliquent ce rejet par le fait que "le vieillard est l'image de la mort", il "oppose l'évidence de l'éphémère" et témoigne de notre finitude.⁶ En outre, le sentiment de "mort sociale", ressenti par certains retraités, est imputable au fait que le travail est une valeur structurante de nos sociétés, dans lesquelles nous perdons en valeur productive avec l'avance en âge. Il est vrai que le vote

³ ENNUYER, Bernard. L'objet personne âgée. In *Etre vieux : de la négation à l'échange. Revue Autrement*, n° 124, octobre 1991. p. 14-28.

⁴ GUTTON, Jean-Pierre. *Naissance du vieillard : essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*. Paris : Aubier, 1988. ISBN 2-7007-2220-5.

⁵ KAEMPF, Bernard, COLLANGE, François, Groupe d'études et de recherche "Ethique et modernité". *Vieillir a-t-il un sens ?* Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1994. ISBN 2-8682-0610-7.

⁶ MAISONDIEU, Jean. *Le crépuscule de la raison*. Centurion, 1990. ISBN 2-2270-0422-3.

de la loi sur la retraite à 60 ans, puis la possibilité de mise à la retraite anticipée, ont suscité en leur temps une levée de boucliers : on a alors parlé de "retraite couperet".

Mais il faut se garder de céder aux discours sur l'attrait dominant du travail et sur l'ennui inhérent à la retraite. Une enquête réalisée en 1988 montre qu'au moment du passage à la retraite, la très grande majorité des personnes interrogées "attendent des satisfactions dans les années à venir" : l'aspiration à la retraite à 60 ans prévaut largement. De même, celle-ci n'est pas forcément synonyme de solitude et d'ennui, puisque 80 % des hommes et 60 % des femmes disent ne jamais se sentir seuls, même si cette proportion décroît avec l'âge.⁷

Paradoxalement, les images négatives de la vieillesse cohabitent avec celle d'une retraite heureuse, une exaltation du "temps retrouvé".

A partir des années 60 s'impose en effet une image dynamique et volontaire de la retraite. On ne parle plus seulement des avaries de l'âge, mais également de l'opportunité d'une "deuxième carrière" au sein de la société. On joue alors sur les valeurs communes que partagent retraités et actifs : activité conservée, dynamisme, vitalité. Philippe Pitaud et Richard Vercauteren soulignent ce phénomène : "Durant les années post-68 où le loisir est érigé en mode de vie, la vieillesse acquiert peu à peu l'image de tous les plaisirs socialement accordables aux plus de 60 ans : voyages, liberté d'action, absence de contraintes matérielles et familiales, jouissance de ressources, avènement de nouveaux liens avec la famille, non plus basés sur la contrainte mais sur la participation volontaire et délibérée."⁸

Mais la dernière évolution dans la conception du contenu de la retraite est l'apparition de la notion de "retraite-utilité sociale", qui se caractérise par la volonté de maintenir des contacts avec les autres générations, et le refus de se laisser enfermer dans de pures activités consommatrices. En 1984, Henri Mendras ne craignait pas de prédire "le troisième âge animera la société française"⁹ dans les années à venir, tandis que d'autres proclament que "les plus de 60 ans refont le monde"¹⁰. De même, un guide publié en

⁷PAILLAT, P., ATTIAS-DONFUT, C., Fondation nationale de gérontologie, *et al. Passages de la vie active à la retraite*. Paris : Presses universitaires de France, 1989. ISBN 2-1304-2134-2.

⁸PITAUD, Philippe, VERCAUTEREN, Richard. *Acteurs et enjeux de la gérontologie sociale*. Toulouse : Erès, 1993. ISBN 2-86858-6241-0.

⁹MENDRAS, Henri, DIRN, Louis. *Le troisième âge animera la société française*. *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques*, juillet 1984.

¹⁰GAILLARDOT, Lisette, RAYNOUARD, Yves, RICHARD, Sylvie. *Les plus de 60 ans refont le monde*. Paris : Syros, 1990.

1985 par le Service d'information et de diffusion du Premier ministre, diffusait un discours militant et incitait à l'engagement dans la vie sociale : "Vous vivez mal la rupture avec la vie active. Vous refusez l'isolement et vous voulez inventer une nouvelle manière d'être utile. Ce guide vous indique les nouvelles voies qui vous mèneront aux autres..." Plus tard, en 1990, le Premier ministre saisissait le Conseil économique et social afin de lui demander "son avis sur les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées". Après la légitimité perdue de l'activité professionnelle, le retraité doit reconquérir cette légitimité par son utilité sociale. Mais, bien qu'il reçoive un écho médiatique important, il ne faut pas surestimer l'ampleur de l'engagement social des retraités : il s'agit encore de comportements minoritaires parmi les personnes âgées.

c) La vieillesse, un phénomène pluriel

La vieillesse peut prendre de multiples visages. La gérontologie, discipline récente, a illustré ce phénomène en discernant quatre dimensions dans le vieillissement humain : l'âge chronologique, biologique, social, psychologique. Ces aspects peuvent évoluer en dissonance, ce qui implique une extrême diversité des situations. C'est pourquoi on parle de "vieillissement différentiel", ce qui signifie que chacun vieillit d'une façon particulière, différente de celle d'autrui : on observe notamment des variations selon la géographie, le niveau économique, le statut socio-culturel, le mode de vie, la résistance physiologique, le sexe...

A cette singularité du vieillissement, propre à chaque individu, s'ajoute le fait que l'allongement de la durée de vie a multiplié les états entre la maturité et le grand âge. Il convient en effet de distinguer deux vieillesse au moins, encore que ce soit encore là une caricature de la réalité : la vieillesse autonome, capable de tenir encore un rôle social et quelquefois appelée "âge intermédiaire", et la vieillesse dépendante, caractérisée par une incapacité fonctionnelle à assurer sans aide les gestes et les déplacements quotidiens. Ainsi, la vieillesse n'est pas un cap biologique, mais se définit sur la base de la dépendance, celle-ci ne survenant guère avant 75-80 ans.

En définitive, il devient difficile de parler d'une vieillesse : l'avance en âge est protéiforme. A partir d'une variable unique, "l'âge", s'est imposée l'idée que le groupe ayant en commun cette variable était un groupe sociologiquement homogène, ayant des problèmes ou des attentes identiques. Or, les personnes âgées constituent un groupe social très vaste, sans aucune homogénéité, où se côtoient des générations qui n'ont ni le même profil socioculturel, ni la même histoire, où cohabitent des situations d'isolement

social et des stratégies de reclassement... Leur seul dénominateur commun est la perte du statut social antérieur, ce qui nous permet d'affirmer que l'âge est un critère arbitraire, un lien factice, en tous cas insuffisant pour identifier un "groupe social" à proprement parler.

2° / Pour rompre avec une image dépassée de la vieillesse : malgré l'intensification des pratiques culturelles des personnes âgées, les plus de 60 ans ne constituent toujours pas un public-cible des politiques culturelles

Pour beaucoup de personnes âgées, il existe un droit nouveau à ne pas être réduites à l'inactivité : vieillir n'implique pas nécessairement le désengagement de la vie sociale. Ainsi, on observe depuis quelques années une ouverture des plus de 60 ans sur le monde extérieur, et une amplification de leurs pratiques culturelles. Malgré cela, culture et troisième âge sont rarement associés par les institutions publiques.

a) L'implication croissante des plus de 60 ans dans la vie culturelle

Le mouvement général de progression de la consommation de loisirs a indifféremment affecté toutes les catégories sociales et toutes les générations, de façon plus ou moins accentuée. Certes, il apparaît que les plus de 60 ans sont moins impliqués dans les différentes activités de loisirs : leurs pratiques sont généralement en retrait par rapport à celles des plus jeunes, excepté pour la télévision, la lecture de journaux, le bricolage ou le jardinage... De même, plus souvent que leurs cadets, les plus de 60 ans privilégient les activités qu'ils peuvent exercer à leur domicile.¹¹

Pour autant, il ne faut pas conclure hâtivement à une attitude de repli culturel des personnes âgées.

D'abord, il va sans dire que cette vision d'une certaine passivité en la matière dissimule une grande variété de comportements : sexe, localisation géographique, diplôme, jouent un rôle déterminant dans leur plus ou moins grande intégration à la vie culturelle.

De surcroît, plus qu'à un effet d'âge, cela tient surtout à un phénomène de générations : les aînés ont vécu dans des contextes socio-économiques et politiques spécifiques ; ils

¹¹ FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie, Fondation nationale de gérontologie. *Pratiques culturelles des personnes âgées*. Paris : La Documentation française, 1993. ISBN 2-11-002940-4.

ont moins bénéficié de l'expansion de la société de loisirs, ont reçu un niveau d'instruction moindre. En conséquence, les habitudes culturelles acquises tout au long de la vie étant les déterminants principaux des conduites au début de la retraite, il faut prévoir pour l'avenir un engagement accru des retraités dans la vie culturelle. D'abord parce qu'ils seront plus nombreux, mais aussi parce que les 40-59 ans, qui seront les vieux de demain, sont plus actifs : "Demain, plus qu'aujourd'hui, il faudra s'attendre à compter avec les personnes âgées dans l'univers de la culture."¹²

Enfin, on observe depuis une quinzaine d'années une intensification des pratiques culturelles des personnes âgées, leur moindre confinement à domicile et leur plus grande ouverture sur le monde extérieur, si bien que le fossé qui les sépare des plus jeunes tend à se combler. En effet, la croissance des taux de pratique des diverses activités a été plus forte chez les plus de 60 que chez les 40-59 ans.

Les "vieux" d'aujourd'hui sont moins casaniers que ceux d'hier, et les loisirs pratiqués à l'extérieur se sont banalisés. En particulier, le troisième âge fréquente assidûment les associations : entre 1973 et 1988, c'est chez les personnes âgées que la progression de la participation a été la plus forte. Alors qu'elles étaient moins souvent inscrites que le reste de la population il y a 15 ans, elles présentent désormais un taux d'adhésion supérieur à la moyenne. Tous les indicateurs montrent que les personnes âgées font preuve d'un intérêt croissant pour les activités de loisirs, et peuvent en de multiples circonstances être de véritables forces créatrices. On peut citer un exemple fameux de ce dynamisme : celui du Festival de Théâtre des personnes âgées à Mâcon, lancé à l'instigation de l'association "Vieillesse Buissonnière Production" en 1984, et qui n'a cessé depuis de connaître un succès grandissant. De même, la volonté croissante d'engagement dans la vie sociale des personnes âgées est illustrée par un programme de lutte contre l'échec scolaire initié par la fondation Notre Temps, qui projette de mettre en rapport des retraités et des écoliers afin de fournir une aide aux devoirs.

b) Une difficile rencontre entre vieillesse et culture

Les politiques culturelles ont jusqu'à ce jour été centrées sur la jeunesse. Souffrant de son image de groupe peu dynamique dans ses relations avec son environnement, le

¹²DUMAZEDIER, Joffre. Vie culturelle des retraités : probabilités pour l'an 2000. In FRANCE. Comité national des retraités et personnes âgées. *Quelle place pour les retraités dans la société de l'an 2000 ? : actes du colloque des 22-23-24 octobre 1985*. Paris : La Documentation française, 1986. ISBN 2-11-001642-6. p. 177.

public des personnes âgées fait rarement l'objet de politiques culturelles. Souvent, la prise en compte de cette population par le pouvoir politique se cantonne au seul champ de l'action sociale. En 1990, une tentative d'impliquer davantage les plus de 60 ans dans la vie culturelle avait été faite : Jack Lang, alors Ministre de la culture, créait le Mouvement de la Flamboyance, qui finalement perdit toute subvention à partir de 1993.

Ce relatif désintérêt des politiques culturelles à l'égard des personnes âgées repose sur le préjugé selon lequel l'apprentissage de la culture ne serait réservé qu'aux jeunes générations, comme si le capital culturel des plus vieux était figé, ou n'avait plus besoin d'être enrichi. Sans doute a-t-on tendance à voir dans le troisième âge une population qui aurait fait des choix définitifs.

Mais cette opinion ne tient pas compte d'une autre façon d'envisager la retraite, celle qui consiste à y voir un temps de disponibilité nouveau pour les loisirs et la culture.¹³ Les personnes âgées, libérées des contraintes que sont la formation pour les jeunes, la profession et l'éducation des enfants pour les adultes, sont riches de "temps de vivre", du moins tant que la fatigue et l'amenuisement des facultés ne se sont pas installés. La retraite est une phase de vie qui permet un nouveau rapport au temps : alors que, pendant la vie active, le loisir est vécu en marge du travail, il prend à la retraite une position centrale. L'enquête réalisée en 1988¹⁴ montre que cette nouvelle disponibilité n'est pas problématique pour la plupart des retraités, qui se réapproprient leur propre temps.

B - HABITUDES ET COMPORTEMENTS DE LECTURE DES PLUS DE 60 ANS

La faible connaissance que l'on a des comportements de lecture des personnes âgées, ainsi que de leur pratique des bibliothèques, témoigne du peu de cas qui est fait de ce public. Les quelques études dont on dispose mettent en évidence une pratique de la lecture relativement faible, liée à des caractéristiques socio-culturelles différentes du reste de la population. D'autre part, l'analyse des entretiens réalisés par le groupe de

¹³ ATTIAS-DONFUT, Claudine. L'apprentissage du temps libre. In FRANCE. Direction du livre et de la lecture. *Un nouvel âge pour lire*. Paris : D.L.L., 1989. ISBN 2-11-085142-X. p.13.

¹⁴ PAILLAT, P., ATTIAS-DONFUT, C., Fondation nationale de gérontologie, *et al.* Op. cit.

projet de l'E.N.S.S.I.B., nous conduira à nous demander s'il existe des usages et des perceptions de la bibliothèque propres à ce public.

1°/ Existe-t-il une spécificité du lectorat de plus de 60 ans ?

L'ensemble des études concernant la lecture laisse penser que le troisième âge s'investit moins dans ce passe-temps. En vérité, il est nécessaire d'utiliser plusieurs indices pour bien mesurer la complexité d'un phénomène tel que la lecture. Moins nombreux à lire des livres, les plus de 60 ans s'avèrent en revanche massivement fidèles à leur quotidien.

a) Rôle de la lecture chez la personne âgée

Au-delà des fonctions que l'on assigne traditionnellement à la lecture - loisir, détente, culture... - , celle-ci revêt chez les personnes âgées une dimension supplémentaire, puisqu'elle intervient dans la prévention des troubles mnésiques ou la survenance de difficultés psychologiques. De même qu'on attend de la lecture qu'elle développe la personnalité de l'enfant, elle constitue un ultime moyen de lutter contre le vieillissement intellectuel ou l'isolement social chez la personnes âgée.

En premier lieu, la lecture peut constituer un acte préventif et thérapeutique. De nombreuses recherches ont été conduites, tendant à identifier une éventuelle corrélation entre maintien d'une activité intellectuelle et pérennité de la mémoire. Il a été établi que le cortex, couramment appelé "matière grise", était une structure dynamique, perpétuellement remodelée par l'expérience. La mémoire est évolutive et vivante : elle perçoit, travaille, échange en permanence... et ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

La lecture peut jouer un rôle significatif dans la prévention du déclin des facultés mnésiques : une étude conduite par Rice et Mayer a montré que les sujets âgés de 62 à 80 ans qui lisaient chaque jour depuis leur jeunesse présentaient une mémoire semblable à celle d'un adulte de 18 à 32 ans.¹⁵ Ce constat est à l'origine de la création "d'ateliers de mémoire" : pour la seule région lyonnaise, 10 organismes proposent avec succès des stages aux personnes souhaitant combattre le déclin de leurs facultés.

Mais la lecture n'a pas seulement une fonction préventive, il peut s'agir d'un acte re-socialisant. Il est des cas, notamment en milieu hospitalier ou gériatrique, où elle rompt

¹⁵ RICE, MAYER. Effects of aging, verbal ability and reading behaviour. *Journal of Geront*, 1986, vol. 41, n°4, p. 469.

une situation d'isolement social. Les services de prêt de livres aux malades des hôpitaux et aux résidents des maisons de retraite se sont largement développés : le bulletin "Les Amis du Chariot" se fait l'écho de leur activité.

Lorsque le grand âge ne permet plus de se plonger individuellement dans un livre, les groupes de lecture collective sont très appréciés. La "bibliothérapie" s'adresse non seulement aux malades psychiatriques, mais plus largement à certains sujets en situation de détresse psychologique, au nombre desquels certaines personnes âgées fragilisées. Cette méthode utilise le texte littéraire comme un vecteur permettant de restaurer le lien avec autrui.¹⁶

b) La lecture diminue globalement à mesure du vieillissement

Hier comme aujourd'hui, le rejet de la lecture augmente au fil des âges : en 1988, 35 % des retraités n'ont lu aucun livre (cette proportion culminant à 41 % chez les 70 ans et plus), contre 25 % pour le reste de la population. Du reste, les personnes âgées fréquentent moins les librairies et possèdent moins de livres.

Comme dans les autres classes d'âge, les femmes sont, à niveau d'études égal, des lectrices plus assidues que les hommes, même si l'on trouve paradoxalement davantage d'hommes dans la catégorie des grands lecteurs (20 livres et plus par an). En outre, il existe comme pour l'ensemble de la population une corrélation très forte entre la lecture et le niveau de diplôme.

Le fait que les personnes âgées aient bénéficié d'une scolarité moins longue que les actifs, explique probablement en grande partie leur moindre familiarité avec l'univers du livre. Du reste, leur jeunesse n'a pas été imprégnée par une large diffusion de celui-ci : les plus âgés n'ont pas acquis l'habitude d'acheter les collections à bas prix auxquelles les jeunes adultes sont désormais habitués. Enfin, de nombreux retraités se sont vus inculquer, au cours de leur jeunesse, une suspicion à l'égard du livre. Martine Poulain évoque les mises en garde qui étaient faites contre les dangers de la lecture au début du siècle.¹⁷ Michel Peroni décrit les conséquences de cet état de fait sur une catégorie du lectorat : "La lecture est vécue par ce public comme un loisir passif, improductif, culpabilisant. Ainsi la lecture ne se constitue-t-elle pas en activité autonome, mais

¹⁶ ALPUTNA, Françoise. Qu'est-ce que la bibliothérapie ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, tome 39, n° 4, p. 94.

¹⁷ POULAIN, Martine. Lecteurs et lectures : le paysage général. In POULAIN, Martine, et al. *Pour une sociologie de la lecture*. Paris : Le Cercle de la librairie, 1988. ISBN 2-7654-0403-8.

comme annexe à d'autres pratiques, en rapport à des domaines d'activité. La faible lecture pourrait être caractérisée par cette absence d'autonomie.¹⁸

Dans tous les cas, il apparaît que le goût de la lecture pendant la retraite résulte des habitudes antérieures de vie, dans lesquelles le milieu social a une part incontestable. Un des mérites de l'étude sur les pratiques culturelles des Français fut de montrer que, dans l'ensemble, "l'affectation du temps libre subit peu de changement entre la décennie qui précède la cessation d'activité et celle qui la suit".

Chez les personnes âgées, il semblerait que la forme même du livre - son papier, son graphisme, son caractère luxueux - soit un facteur déterminant de choix. La valorisation de "l'objet-livre" est d'autant plus forte que la pratique de la lecture est faible.¹⁹ Michel Peroni a lui aussi observé, au travers des entretiens réalisés auprès de faibles lecteurs de plus de 60 ans, cette réification du livre : "Le livre est exhibé, comme la preuve de la lecture. Le livre se donne garant de la pratique (...) L'impossibilité de se souvenir des titres, des auteurs lus, la difficulté de trouver un ouvrage dans sa propre bibliothèque, sont caractéristiques de ce rapport au livre. L'unité de référence n'est pas le livre mais l'étagère."

Pour appréhender le contenu et la signification des lectures, les données sont rares. On sait néanmoins qu'hommes et femmes ne partagent pas les mêmes goûts : les premiers semblent choisir des livres plus difficiles. Pendant la retraite, leur préférence va aux livres d'histoire (pour 30 % d'entre eux) ; viennent ensuite les essais politiques, philosophiques et religieux (17 %), puis les romans autres que policiers ou d'espionnage (16 %). C'est ce dernier genre de littérature qu'affectionnent en premier lieu les femmes (32 %), les livres d'histoire arrivant loin derrière (20 %). Enfin, celles-ci constituent la clientèle privilégiée des livres pratiques. On peut également se référer à l'observation et à l'expérience du personnel des bibliothèques de quartier de Lyon, qui identifie de grandes constantes dans les goûts du public âgé : romans (d'amour pour les femmes, policiers pour les hommes), et documents ayant trait au "vécu" (biographies, histoire, documentaires).

c) Certains indices incitent à nuancer l'opinion qui fait des retraités des faibles lecteurs

¹⁸ PERONI, Michel. La lecture en situation de renégociation. In FRANCE. Direction du livre et de la lecture. Op. cit. p. 26.

¹⁹ PROVANSAL, Antoine, WILLEMIN, Blandine. Vieillir à Villeurbanne : la lecture dans l'univers des personnes âgées. In POULAIN, Martine, *et al.* Op. cit.

Les deux enquêtes réalisées à quinze ans d'intervalle auprès des plus de 60 ans mettent clairement en évidence une réduction de l'écart qui les sépare des autres classes d'âge : ils sont plus rares en 1988 qu'en 1973 à ne posséder aucun livre, et ils fréquentent davantage les librairies. D'autre part, alors que la proportion de gros lecteurs a sensiblement décru au sein de la population globale, elle concerne une frange plus importante de la population âgée en 1988 qu'en 1973. Enfin, c'est parmi les plus de 60 ans que l'on note la plus forte progression (doublement de la proportion) du nombre de personnes possédant une bibliothèque privée de 200 livres ou plus... Ce sont là quelques données - certes peu qualitatives - parmi d'autres, mais tendant à montrer qu'il faut se garder d'enfermer hâtivement les plus de 60 ans dans la catégorie des "lecteurs précaires".

2°/ L'usage des bibliothèques municipales de Lyon par les plus de 60 ans (entretiens)

Concernant le rapport des personnes âgées aux bibliothèques, les données succinctes et éparpillées dont on dispose ne donnent guère qu'un aperçu extrêmement superficiel de leurs pratiques : on sait seulement que 87 % des hommes et 81 % des femmes de plus de 60 ans ne se rendent jamais dans les bibliothèques. Cependant, le taux d'adhésion a connu une croissance exceptionnelle (il a été multiplié par 3 pour les hommes et 4 pour les femmes) entre 1973 et 1988.

Ne connaissant le public des plus de 60 ans qu'à travers un chiffre - le faible pourcentage qu'ils représentent au sein du lectorat inscrit - la bibliothèque municipale de Lyon souhaitait mieux cerner cette catégorie d'usagers. Si elle ne permettait pas, comme l'enquête, le recueil de nombreuses données quantitatives, la technique de l'entretien nous a semblé la plus appropriée, car elle permet à l'interviewé de s'exprimer dans un cadre relativement peu directif.

De février à juin 1996, le groupe de projet de l'E.N.S.S.I.B.* a réalisé 13 entretiens, dont 8 à la Part-Dieu et 5 en bibliothèques de quartier, d'où il a résulté des conversations extrêmement riches, mais se prêtant mal aux recoupements. Les interprétations que l'on peut en faire ne sont en aucune façon généralisables, car la notion de représentativité est étrangère à la technique de l'entretien. Une troisième difficulté réside dans le fait que, chaque interviewé s'efforçant de donner une représentation de lui-même, il paraît parfois nécessaire d'interpréter les informations au-delà de ce qu'elles disent au premier

degré. En effet, Jean-François Barbier-Bouvet met en garde, au sujet de la technique de l'entretien en sciences sociales : "Ce qui se dit n'est pas le reflet verbalisé de ce qui se fait (...) Le livre reste le lien culturel emblématique, d'où une survalorisation de son univers qui brouille beaucoup les entretiens²⁰". Néanmoins, certaines observations peuvent être dégagées à partir des propos recueillis.

Supposé privilégier la proximité physique sur l'abondance documentaire, la personnalisation de l'accueil et la convivialité sur la modernité, la facilité du choix sur l'éventail des médias proposés, ce public est en réalité très hétérogène : ses attentes sont parfois insaisissables, ses propos souvent paradoxaux, et il échappe dans tous les cas aux modèles de comportement stéréotypés qu'on pourrait lui appliquer.

Les personnes rencontrées sont de tous âges (de 60 à 79 ans), et de nombreuses catégories socio-professionnelles sont représentées : aujourd'hui retraités, ils ont été secrétaire, universitaire, employé S.N.C.F., militaire de St Cyr, enseignant, chimiste... Toutefois la majorité d'entre eux a poursuivi des études supérieures, ce qui reste rare dans cette classe d'âge.

Hormis une seule personne, pour qui l'usage de la bibliothèque semble être le seul lien permettant de rompre un isolement physique et social mal vécu, ces lecteurs ont souvent conservé une activité sociale intense qui prend des formes variées : bénévolat dans l'enseignement de l'informatique, gestion d'une association de consommateurs, cours à l'Université Tous Ages...

Le choix de la bibliothèque qu'ils utilisent se fait essentiellement selon un critère de proximité : tous sont domiciliés dans l'arrondissement de la bibliothèque dans laquelle nous les avons rencontrés. Cependant, la multifréquentation n'est pas rare : seules quatre personnes déclarent n'utiliser qu'une seule bibliothèque.

Pour beaucoup, le passage à la bibliothèque scande le quotidien, ce dont atteste la fréquence des visites et la durée des séjours : il s'agit d'un rituel journalier pour quatre d'entre eux; deux autres personnes subordonnent leur venue à la bibliothèque... au temps qu'il fait.

* Adrienne CAZENOBÉ, Jean-Charles NICLAS, Frédérique SAVONA, Valérie ALLAGNAT.

²⁰ BARBIER-BOUVET, Jean-François. La fin et les moyens : méthodologie des enquêtes sur la lecture. In POULAIN, Martine, *et al.* Op. cit.

- *"C'est très irrégulier, parce que s'il fait beau, je vais me promener, s'il fait mauvais on ne peut pas aller à la campagne, je vais à la bibliothèque"* (Part-Dieu)
- *"Cela dépend des saisons... plus l'hiver que l'été"* (5ème arrondissement)

a) Les lecteurs âgés qui ne font pas un usage "savant" des ressources de la bibliothèque s'excluent de la catégorie du public légitime

Lorsque nous abordons un lecteur, l'accueil qui nous est fait, tour à tour chaleureux ou intimidé, reflète la conception que celui-ci a du "vrai" lecteur, du lecteur légitime, et il accepte ou hésite selon qu'il s'inclut lui-même ou non dans cette catégorie. Le lecteur à part entière doit être inscrit, venir depuis longtemps, connaître plusieurs départements de la bibliothèque et en maîtriser les rouages, enfin lire des livres d'un bon niveau intellectuel.

Les lecteurs se disqualifient eux-même fréquemment : ainsi, une visiteuse occasionnelle, qui ne franchit le seuil de la Part-Dieu que pour profiter des expositions, hésite-t-elle longuement à nous répondre ; de même un lecteur de journaux de la bibliothèque du 2^{ème} arrondissement craint que nous ne l'interroignons "sur les livres"; une dame du 6^{ème} arrondissement refuse malgré notre insistance de nous laisser enregistrer l'entretien. En revanche, cet historien régional, dont les publications figurent dans les collections de la bibliothèque, usager de la Part-Dieu depuis 15 ans, nous suit immédiatement avec grand plaisir ; de même, une dame, psychiatre retraitée, lectrice de la bibliothèque de St-Jean depuis 10 ans, s'empare-t-elle d'autorité de la grille d'entretien afin de se poser les questions à elle-même.

Les lecteurs perçoivent tous la forte présence de jeunes, mais aucun n'osera s'en plaindre (*"remarquez, c'est une bonne chose"*) : le lycéen, l'étudiant, qui font un usage utilitariste des livres, constituent le public "naturel" des bibliothèques. A tel point que les lecteurs venant "pour le plaisir" se sentent des usagers de second ordre.

- (évoquant la possibilité de découvrir Internet à la bibliothèque) *"Mais je vais faire perdre une heure à quelqu'un qui en ferait un meilleur usage que moi !"* (Part-Dieu)
- *"Quand je viens, je prends un livre et je me fais petite dans un coin"* (Part-Dieu)

En contrepartie, comme une justification de leur présence, ils font fréquemment référence à l'ancienneté de leur usage de la bibliothèque, retirant une fierté évidente de cette fidélité ; ils se présentent volontiers comme des "piliers" de l'établissement, voire comme la mémoire de celle-ci.

- " Je ne me souviens plus, c'était au tout début (...) Je me souviens d'une immense salle, où il y avait une table avec 50 livres ; maintenant elles en ont 30 000, je crois (...) Monique (la bibliothécaire actuelle) a connu la bibliothécaire qui était là à ce moment, Madame Barret" (6ème arrondissement)
- " Ouh la la ! J'y viens depuis cinquante et quelques années... J'allais à la bibliothèque municipale qui était encore à St-Jean, je devais avoir quatorze-quinze ans. Donc c'était pendant la guerre." (Part-Dieu)

b) La fréquentation de la bibliothèque de la Part-Dieu : une attitude volontariste et raisonnée, au nom de l'abondance documentaire

De la comparaison des entretiens réalisés à la Part-Dieu et dans les bibliothèques de quartier, il ressort que l'usage de la première est vécu par le lecteur âgé comme un effort sur lui-même. La Part-Dieu, bibliothèque érudite, est mythifiée, tant du fait de son aspect monumental que de son abondance documentaire.

De façon récurrente, la seule évocation de celle-ci s'accompagne d'éloges sur la richesse de ses collections, y compris par ceux qui ne s'y sont jamais rendus.

- "Je viens traditionnellement à la bibliothèque centrale, puisque le fonds est plus important, quand-même" (Part-Dieu)
- " C'est grand et puis c'est bien, on peut s'y installer pour bouquiner, et puis il y a beaucoup de choix " (Part-Dieu)
- "Elle est bien faite, il y a beaucoup de bouquins" (Part-Dieu)

Les lecteurs de la Part-Dieu avouent difficilement leur intimidation, ou les obstacles psychologiques qu'ils doivent surmonter pour profiter de son fonds. Un excès de révérence vis-à-vis de la bibliothèque les pousse à démentir toute sensation de malaise : ils s'interdisent d'émettre des doléances autrement qu'à mots couverts, mais leurs propos trahissent parfois les difficultés qu'ils rencontrent. Par exemple, un lecteur affirme d'abord s'y trouver parfaitement à son aise ("Ce n'est pas une corvée. Moi, je me trouve très bien"), mais lâche plus tard : "Les bouquins qui sont à la bibliothèque du 4^{ème} arrondissement, je les ai tous lus. Alors ça m'oblige à venir ici ". De même, un autre usager, après avoir tenu un discours d'aisance parfaite et de grande satisfaction (ne le dérangeant ni la taille, ni le bruit, ni le grand nombre de lecteurs de la Part-Dieu), explique qu'il a quitté la bibliothèque du 3^{ème} arrondissement en répétant à deux reprises : "J'ai fait le saut ".

Du reste, il paraît symptomatique que les lecteurs de la Part-Dieu, excepté ceux qui y poursuivent des recherches "savantes", n'affectionnent guère la consultation sur place et y séjournent le moins possible, à la différence des lecteurs des bibliothèques de quartier.

- *"C'est dommage qu'on ne puisse pas emprunter davantage. Exceptionnellement, pour tel ou tel lecteur... il devrait y avoir la permission "* (Part-Dieu)
- (ne consultant jamais les livres sur place, ce lecteur se contente de "ramasser" les livres au plus vite, prenant tout juste le temps de les choisir) *"Je les prends. Si ça ne me plaît pas, je les ramène"* (Part-Dieu)
- *" A la Part-Dieu, j'y vais trois ou quatre fois par an, alors qu'ici je glandouille"* (5ème arrondissement)

Une seule personne, qui ne s'y rend que pour les expositions, insiste longuement sur l'impression que produit sur elle la bibliothèque, et l'explique.

- *" Je suis assez impressionnable, et j'ai toujours été impressionnée de rentrer dans cette bibliothèque. Je me sens à mon aise dans les bibliothèques des enfants, d'une part j'aime beaucoup les livres parce qu'il y a des illustrations remarquables, et puis c'est l'endroit qui m'impressionne le moins. C'est pas trop grand, et puis peut-être c'est l'âge mental qui correspond, c'est simple, c'est coloré, je vois pas trop d'écrans informatiques"* (Part-Dieu)

En définitive, ce sont les usagers rencontrés dans les bibliothèques de quartier qui se révèlent les plus diserts : ne faisant pas partie du cénacle respecté des lecteurs de la Part-Dieu, ils se permettent d'émettre des critiques plus ouvertement, et affirment leur préférence pour les annexes. Celles-ci sont présentées comme des équipements proches, familiers, faciles d'accès et sécurisants, contrairement à la Part-Dieu - située à la jonction d'un quartier d'affaires, d'une gare et d'un centre commercial.

- *"En principe, je viens ici. Parce que quand on arrive dans de grandes bibliothèques comme à la Part-Dieu, c'est... c'est la grosse cavalerie. Et puis la plupart du temps, il y a du monde, on sait pas bien... Il y a des gens qui remettent rien en place. Y a des fois, il faut chercher (...) C'est pas pareil, pas comparable. Là-bas, c'est la grande industrie"* (2ème arrondissement)
- (Question : Comment trouvez-vous la Part-Dieu ? Plutôt agréable ?) *"Oh non ! Enfin si, elle est bien faite, y' a beaucoup de choix, y' a beaucoup de bouquins... Mais c'est plus sympa dans les petits machins comme ça"* (5ème arrondissement)

Le manque d'aisance des usagers de la Part-Dieu se manifeste par un usage cloisonné de ses services : la plupart ont une utilisation peu diversifiée des ressources de la bibliothèque, semblant parfois figés dans un mode d'usage. Les lecteurs se cantonnent souvent à un département de prédilection, et ne s'aventurent guère en des lieux inconnus. En outre, il s'établit dans l'esprit du public une hiérarchisation des lieux en fonction de leur éloignement par rapport à l'entrée de la bibliothèque.

- (une dame ne venant que pour les expositions) *"Dès qu'il faut aller dans les étages, c'est tout autre chose"* (Part-Dieu)
- (un lecteur ne se risquant à quitter l'ancienne salle de prêt qu'accompagné) *"Qu'est-ce que vous voulez que j'aille faire ailleurs ? Mais j'ai un de mes copains qui aime beaucoup de choses... Alors des fois, quand il vient, on navigue à droite et à gauche "* (Part-Dieu)

Les bâtiments des bibliothèques doivent accueillir des services et des médias toujours plus nombreux, des publics et des pratiques toujours plus divers, mais nos lecteurs n'ont

pas adhéré à cette évolution vers la complexité, et sont restés fidèles à un médium unique : le livre, parfois le journal. Aucune des personnes rencontrées ne consulte les Cd-Rom, n'emprunte disques ou vidéos, dans lesquels elles voient des documents certes inhérents à la modernité, mais dépassant leur propre champ de compétence. Toutefois, il convient de ne pas voir là une frilosité spécifique au lecteur âgé, puisque l'étanchéité des publics entre les logithèques, vidéothèques et discothèques d'une part, et le lectorat traditionnel du livre d'autre part, a déjà été montrée.²¹

c) Des pratiques traditionnelles, ne manifestant pas de singularités propres au public âgé

• La lecture

Les propos recueillis ont un dénominateur commun : les personnes présentent leur insatiabilité en matière de lecture comme une pulsion irrésistible, qui leur interdit de faire preuve de circonspection dans la sélection des ouvrages lus. L'encyclopédisme est de rigueur.

- *"J'ai toujours beaucoup lu. N'importe quoi (...) En ce moment, y'a que la lecture. J'ai commencé tout petit. J'avais une tante qui était bibliothécaire du curé, alors... A sept-huit ans, on était branché sur la lecture, et ça n'a fait que croître et embellir"* (Part-Dieu)
- *"Mais tout m'intéresse. J'ai toujours aimé m'informer, et puis apprendre, et puis être au courant, et puis découvrir. Il n'y a pas de domaine où j'allais dire : je ne lis pas ça, je ne prends pas ça, je ne vois pas ça. Tout m'intéresse"* (Part-Dieu)
- *"Nous, on lit énormément. Au moins cinq ou six livres par semaine, plus des tas de trucs et... des tas de machins. Romans, politique, en ce moment beaucoup sur Israël, et puis alors des trucs de psychiatrie et puis des tas de revues psychiatriques, et puis Le Nouvel Obs'... Non, on lit énormément"* (5ème arrondissement)
- *"Ah oui oui ! J'ai toujours lu, j'ai toujours lu. J'empruntais des bouquins, j'en achetais. Maintenant, je vous dirais, je n'en achète plus, parce que je vais à la bibliothèque, j'ai suffisamment à lire"* (Part-Dieu)

Un seul lecteur, non inscrit, déclare ne lire que les journaux à la bibliothèque du 2^{ème} arrondissement et explique laconiquement : *"Je ne lis pas de livres. Les romans, ça prend trop de temps"*.

De nombreux lecteurs évoquent le surcroît de temps accordé à la lecture depuis leur départ en retraite. La retraite permet d'acquérir ou de compléter une culture que les circonstances ou les exigences de la vie active avaient reléguée à l'arrière-plan des préoccupations.

²¹ SINEUX, Michel. Les cantines d'Amadeus : la documentation musicale, les discothèques et leurs publics. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1991, n° 151, pp. 51-55.

- *"Comme toutes les vieilles personnes, j'avais l'impression que je n'avais pas fait toutes les études que j'aurais voulues. Je m'étais toujours promis que je me rattraperais à la retraite"* (6ème arrondissement)

Pour ces lecteurs "boulimiques", l'accent est mis sur la quantité de livres lus, matérialisée souvent par un carnet de références, dans lequel sont consignés de façon exhaustive les titres lus.

- *"J'ai compulsé, je pense, Mademoiselle, l'ensemble des livres anciens concernant le Dauphiné"* (Part-Dieu)
- *"Alors là, vraiment, j'ai épuisé toutes les ressources de la bibliothèque"* (histoire de France des XV-XVIèmes siècles) (Part-Dieu)
- *"J'ai lu toute l'histoire de la guerre de 39-45. Alors là, j'en ai lu des quantités"* (5ème arrondissement)
- *"Mon domaine à moi, c'est l'histoire. J'ai mes auteurs. Si j'avais su que vous veniez, je vous aurais amené quelque chose qui vous aurait sidéré. J'ai un répertoire de tout ce que j'ai lu, classé par ordre alphabétique, avec les références des livres selon qu'ils viennent du 6ème ou de la Part-Dieu. J'en ai déjà deux"* (6ème arrondissement)

Il existe un phénomène de dénégation des lectures de mauvaise qualité : Antoine Provansal et Blandine Willemin ont observé, dans une étude sur la lecture dans l'univers des personnes âgées, que "la valeur de certains auteurs rejaillit sur le lecteur". Dans tous les cas, le lectorat se révèle profondément imprégné des hiérarchies relatives à la qualité des lectures.

- *"Moi, j'aime beaucoup les lettres et les trucs comme ça. Ben, ils en achètent très peu, il paraît que ça ne sort pas (...) Je rigole parce qu'elles achètent, comment elle s'appelle... Barbara Cartland ! (...) Bon, il m'arrive de prendre des livres de cuisine"* (5ème arrondissement)

L'histoire, l'héraldique, la généalogie sont souvent désignées comme les disciplines de prédilection des personnes âgées. Nombre d'entre elles avoue, il est vrai, une passion pour l'histoire : histoire du Dauphiné, histoire médiévale, histoire de France des XV et XVI^{èmes} siècles, histoire de la deuxième guerre mondiale, histoire italienne... Pour satisfaire leur curiosité, deux lecteurs n'ont pas hésité à se rendre au fonds ancien, ou encore à la Documentation régionale. Mais cet intérêt dominant pour l'histoire n'empêche pas une grande hétérogénéité de goûts en matière de lecture : littérature policière, géographie, peinture, musique, architecture, poupées anciennes ou automobiles ont également leurs amateurs.

- L'accès aux collections

La façon dont le lecteur choisit ses livres est difficile à cerner. Pour ceux qui fréquentent la Part-Dieu, il apparaît que la masse documentaire peut être source de confusion quand on n'en comprend pas l'agencement. Tous valorisent le libre accès aux

ouvrages, conçu pour des usagers autonomes, et affirment comprendre le classement sur les rayons, "*depuis le temps*".

- "*Moi ça ne me gêne pas, mais pour quelqu'un qui n'aurait pas l'habitude, ça peut être gênant*" (Part-Dieu)
- "*C'est très facile ! Il faut le comprendre une fois pour toutes (...) Les personnes qui ne le comprennent pas, c'est qu'elles ne se donnent pas la peine*" (6ème arrondissement)
- "*Moi, je commence à connaître la bibliothèque. Au début on cherche un peu plus, c'est normal*" (Part-Dieu)

Malgré tout, "l'hyperchoix" qu'offre la bibliothèque de la Part-Dieu est problématique, et contraint les lecteurs à construire des stratégies de repérage et de sélection.

La plupart se choisissent un centre d'intérêt privilégié, voire exclusif, et font des lectures exhaustives sur un sujet (souvent historique), jusqu'à épuisement des ouvrages relatifs à ce domaine. Cette technique, parce qu'elle réduit l'offre documentaire, rassure le lecteur désarmé par des collections qui lui paraissent pléthoriques.

- "*A l'origine des rois de France, depuis Clovis et tout ça... Après je vais essayer d'avancer. Je reprends tout à zéro, de l'âge de pierre jusqu'à nos jours*" (Part-Dieu)
- "*Alors là, vraiment, j'ai épuisé toutes les ressources de la bibliothèque. Petit à petit, j'ai progressé, je suis passé à Henri IV*" (Part-Dieu)
- "*J'ai lu toute l'histoire de la guerre de 39-45. Alors là, j'en ai lu des quantités... et puis après je suis tombé sur l'histoire italienne*" (5ème arrondissement)

Dans leur esprit, la bibliothèque et le livre sont étroitement associés à l'apprentissage et à l'école. En conséquence, la lecture est programmée et quadrillée par des procédures de recherche proches des réflexes scolaires : visites programmées ("*Je viens le vendredi, une fois par semaine*"), utilisation de carnets de références, usage studieux d'un dictionnaire afin d'éclairer des lectures d'histoire médiévale, recours à une bibliographie fournie par les enseignants de l'Université Tous Ages... Il est frappant que de nombreux retraités, supposés utiliser les bibliothèques dans le cadre de leurs loisirs, déplorent la dégradation de "l'ambiance de travail" : pour eux, le silence est demeuré constitutif de l'essence de la bibliothèque, et la méconnaissance des usages de discrétion et de silence en vigueur est considérée comme inconvenante.

- "*La seule chose que je demanderais ici, c'est le silence... y compris par le personnel. Au 4ème étage, j'ai trouvé au fil des quinze dernières années une dégradation de l'ambiance de travail (...) C'est détestable (...) Il faudrait plus de discipline de ce côté-là*" (Part-Dieu)
- "*J'évite le samedi, ça devient un club, et la bibliothèque n'est plus un lieu de travail. Cela ne me dérange pas qu'il y ait dix personnes à côté de moi qui travaillent. Mais lorsqu'elles commencent à parler...*" (Part-Dieu)
- "*C'est vrai qu'il y a quelquefois des intrusions de jeunes qui ne savent pas ce qu'est une bibliothèque (...) (évoquant un incident) Ils étaient chez eux, ils parlaient fort*" (6ème arrondissement)

L'usage aléatoire, flâneur du libre accès ne semble pas suffisamment sécurisant, et reste en conséquence rare : les lecteurs rencontrés n'aiment guère se rendre à la bibliothèque sans motivation, à l'exception de deux d'entre eux.

- *"Je me laisse aller au gré des livres que je trouve : "Tiens, celui-là je vais le regarder..." Alors ça peut être très bien que je le regarde, que je le feuillette, ou bien je m'y plonge complètement. Je papillonne"* (Part-Dieu)
- *"Je passe par là, alors je fais un petit tour à la salle d'information, je regarde un peu ce qui se passe"* (Part-Dieu)

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, le recours à la médiation humaine ou bibliothéconomique est rare. On considère souvent que la personnalisation de l'accueil et la convivialité des lieux sont des éléments de satisfaction primordiaux chez les retraités. Pourtant, deux personnes seulement, dont une rencontrée à la Part-Dieu, mettent en avant l'importance du rôle du bibliothécaire. La profession de celui-ci étant valorisée, être connu de lui est extrêmement flatteur.

- *"Ce qui est tellement agréable, c'est d'avoir comme interlocuteurs des personnes qui sont passionnées par leur métier (...) Les bibliothécaires ici sont très sympathiques et je dirais que... ils ont l'avantage de travailler dans un domaine qui est celui de l'esprit. Et ils aiment leur travail, ils le connaissent bien. C'est phénoménal quand on pose une question"* (Part-Dieu)
- *"Ici c'est convivial. On est vraiment gâtés, d'ailleurs vous verrez tout le monde le dit. Les bibliothécaires ne savent pas que faire pour vous faire plaisir. J'ai des collègues qui viennent d'ailleurs, d'autres arrondissements (...) Je ne sais pas ce que je ferais sans cette bibliothèque, vous savez j'en suis à ce point là. On arrive même à faire des connaissances, à se faire des amis qu'on revoit à l'extérieur"* (6ème arrondissement)
- *"Ici, c'est très bien. Peut-être est-ce dû au fait que je suis connu"* (Part-Dieu)

En définitive, rares sont les personnes qui donnent une dimension affective à leur usage de la bibliothèque, ou qui y voient un lieu de sociabilité. Pour la plupart, la demande de renseignements aux bibliothécaires est une solution de dernier recours.

- *"Jusqu'à présent, je me suis toujours débrouillé tout seul"* (Part-Dieu)
- *"Disons que je n'ai pas spécialement affaire à eux. Bon, je leur rapporte mes bouquins, et puis ils me tamponnent, et puis c'est tout. Je ne suis pas très à mon aise en société, voilà"* (Part-Dieu)

Cette réserve transparaît dans les questions élémentaires concernant le fonctionnement de la bibliothèque, que de toute évidence les lecteurs n'ont jamais osé poser : *"C'est quoi le "silo" ?"*, *"Moi, le silo, j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai jamais vu"*, *"Comment faut-il s'y prendre pour réserver un livre ?"*, etc.

La qualité ressentie de l'accueil dépend de la qualité du personnel, qui doit cumuler amabilité, disponibilité, qualité professionnelle (rapidité, efficacité, pertinence)... et discrétion. Cependant, même pour les lecteurs entretenant des relations distantes avec

les bibliothécaires, un manque d'amabilité de ceux-ci peut motiver le changement de bibliothèque.

• *"Avant je ne venais pas ici parce qu'elles n'étaient pas aimables, je vous signale, alors j'allais dans le 1^{er} (...) Enfin, maintenant elles sont gentilles, alors ça va (...) Je n'aime pas aller dans les autres bibliothèques parce qu'on ne connaît pas les gens, mais si besoin est j'y vais"* (5^{ème} arrondissement)

On l'a dit, l'accès aux collections se fait de préférence par l'accès direct aux rayons, plus rarement par l'usage du catalogue imprimé ou sur fiches, très exceptionnellement par le catalogue informatique. La plupart des personnes rencontrées a réagi vivement à l'évocation de ce catalogue qui déconcerte, effraie ou exaspère.

Un seul usager semble maîtriser parfaitement cet outil, mais son étonnante expertise s'explique en grande partie par sa profession : enseignant à l'université de Cracovie, il effectue des recherches bibliographiques en littérature contemporaine, pour lui et ses collègues restés en Pologne.

• *"Ici le catalogue informatisé est très intéressant. Cela me sert beaucoup, c'est très utile pour une bibliographie de départ (...) Le catalogue de la bibliothèque est sur Internet, c'est tout récent (...) Je suis en contact avec L.C.W."* (Part-Dieu)

En dehors de ce cas, quelques rares téméraires ont tenté de l'utiliser, avant quelquefois de renoncer, de guerre lasse.

• *"Le catalogue informatique est un peu lent. Mais à part ça, il a aussi des réactions curieuses. Dans une première interrogation, il annonce un truc... imaginons que je n'ai pas noté, donc je fais une deuxième interrogation et le bouquin : impossible de le retrouver. Avec la même interrogation, auteur, titre,... ça disparaît ! Y'a des curiosités"* (Part-Dieu)

• (pensant que le catalogue est sur Minitel) *"Je ne m'attaque pas au Minitel ! J'ai déjà essayé, je suis complètement perdu, je reste en panne. Parce que ça ne vient jamais, enfin je trouve que ça ne vient jamais. Je suis tellement mieux à mon aise quand je consulte le fichier, fichier-fiches"* (Part-Dieu)

Il reste que la très large majorité de nos lecteurs n'ont jamais tenté l'aventure. Abstrait et inquiétant, le catalogue est néanmoins perçu comme la pierre angulaire d'un usage optimal de la bibliothèque. C'est pourquoi les lecteurs manifestent une grande réticence à avouer une absence de pratique, un non-usage de ce catalogue (*"Je n'utilise pas les ordinateurs, vous allez me disputer"*). Certains, plutôt que d'invoquer la difficulté pour expliquer leur attitude réfractaire, préfèrent manifester leur désaccord de principe, ou le caractère superfétatoire de ces nouvelles technologies.

• *"Je ne consulte que les fiches et n'écris qu'avec un stylo et un papier (...) Je suis très vieux jeu, j'écris à la main, je photocopie même pas. Je ne vais pas changer maintenant"* (Part-Dieu)

• *"Moi j'ai une culture de papier... donc ce que je vois à l'écran, pour moi c'est de la télévision... télévision donc "ngangan"... Je vois et j'oublie, sauf Arte et la 5^{ème}"* (Part-Dieu)

• *"Non, ça me casse les pieds, c'est viscéral !"* (Part-Dieu)

• *"Non, non ! Je suis top vieille. Ça m'énerve (...) C'est comme pour le téléphone, j'ai un Minitel, je m'en sers rarement (...) Je crois que c'est un changement d'orientation dans le temps, dans l'espace. C'est une autre façon de voir les choses. C'est pas binaire, c'est ternaire... Je crois que c'est ça, aussi. On a l'âge qu'on a" (5ème arrondissement)*

D'autres avouent sans ambages la crainte que leur inspire le catalogue, dédale nébuleux et redouté dans lequel ils refusent de se risquer.

- *"L'informatique, bon... J'ai jamais osé, c'est bête à mon âge. Je garde encore des bêtises de grande timidité" (Part-Dieu)*
- *"Il faut dire, je suis un peu effrayé. Oui, c'est vrai" (Part-Dieu)*

CONCLUSION

Les images contradictoires de la vieillesse, qui en font tour à tour un âge d'or ou l'âge du naufrage, en masquent le plus souvent les réalités. Aujourd'hui, de

longues années de retraite prolongent la fin de la vie active dans des conditions physiologiques et économiques plus favorables que jamais. De plus, les personnes âgées manifestent un intérêt grandissant pour différentes activités culturelles, ce qui devraient inciter les politiques publiques à davantage les inclure dans leurs projets.

Pour cela, la difficulté principale réside dans le fait qu'il s'agit d'un groupe social foncièrement hétérogène, dont les contours sont difficiles à cerner. En termes sociaux, aussi bien qu'en termes physiologiques, l'expression "personnes âgées" ne correspond à aucune définition précise. En bibliothèque, outre le fait qu'il s'agit d'un public que les établissements de grandes dimensions impressionnent, on ne peut guère dégager de particularismes dans le comportement de ce lectorat. De même, il paraît difficile d'identifier des attentes qui seraient "spécifiques" aux plus de 60 ans, sans trahir la grande diversité de leurs pratiques.

CHAPITRE 2

LES PLUS DE 60 ANS : UN PUBLIC “ INTROUVABLE ” À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA PART-DIEU

A - PÔLE D'EXCELLENCE, LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU DOIT FAIRE FACE À SES MULTIPLES VOCATIONS

La mise en oeuvre de la notion de service public par la bibliothèque municipale de la Part-Dieu prend des formes complexes. Sa vocation, clairement explicitée à l'origine, de servir un très large public, connaît aujourd'hui des limites qui transparaissent essentiellement dans la composition de son lectorat. Partagée entre différentes missions qui coexistent et qui, sans être contradictoires, se font néanmoins concurrence, la bibliothèque présente des caractéristiques communes avec les bibliothèques universitaires. Sans pousser la comparaison jusqu'à la caricature, nous évoquerons la composition des fonds et la politique documentaire de l'établissement, qui expliquent partiellement la faible diversité du public, et en particulier l'absence relative de personnes âgées.

1°/ Une identité partagée entre des fonctions de bibliothèque d'étude et de lecture publique

Lors du déménagement de la bibliothèque du palais St-Jean vers le quartier de la Part-Dieu, il ne fut évidemment pas question que la nouvelle bibliothèque abdique ses traditionnelles missions de conservation et de bibliothèque de recherche, malgré la vive impulsion qui fut alors donnée afin de séduire un large public. La bibliothèque est aujourd'hui tenue de satisfaire un public aux attentes très diversifiées (grand public, mais aussi étudiants, chercheurs, professionnels...), et doit à cet effet embrasser toute la chaîne des usages, depuis la lecture des jeunes enfants jusqu'à la recherche érudite. L'identité et la richesse de la bibliothèque reposent sur cette pluralité de missions, dont la coexistence a été définitivement entérinée par la récente départementalisation.

a) Une mission patrimoniale

La bibliothèque de la Part-Dieu, qui abrite des collections précieuses, doit assumer les fonctions inhérentes à sa qualité de bibliothèque municipale classée. L'architecte de la bibliothèque, Monsieur Perrin-Fayolle, a traduit le souci de conservation et les ambitions documentaires des concepteurs du projet par l'édification d'un imposant "silo à livres", haut de 47 mètres et pouvant recevoir 1,5 million de volumes.

La mission patrimoniale de la bibliothèque ne se limite pas au seul fonds ancien, riche de 200 000 volumes, pour lequel elle a une obligation de conservation légale. A l'instigation du groupe de travail "Protection des collections", cette mission a été étendue à d'autres collections spécialisées, qui toutes concourent à la singularité de la bibliothèque : fonds chinois, fonds spéciaux (franc-maçonnerie, ésotérisme, médecine

légale...) provenant de collections particulières, documents du XIX^{ème} siècle jusqu'à 1920, documentation régionale. La rareté et la qualité de ces fonds donnent à la bibliothèque de Lyon un rayonnement national, voire international.

L'empressement manifesté par la bibliothèque afin de remplir au mieux sa mission de conservation a rejailli sur sa politique d'acquisition : jusqu'à une période récente (lorsque l'importance des crédits l'autorisait encore), les documents achetés l'étaient systématiquement en double exemplaire, dont l'un était destiné à être conservé en silo et faisait l'objet de conditions de communication restrictives.

Néanmoins, c'est véritablement la volonté de créer une bibliothèque de lecture publique qui fut à l'origine du déménagement de la bibliothèque de Lyon, initié par Henri-Jean Martin et Madame Guillien suite à une étude (*Livres et lecture à Lyon*) qui stigmatisait les carences en ce domaine.

b) Une affirmation constante de sa vocation de lecture publique

En comparaison avec d'autres villes de taille comparable, il apparaît nettement que la Ville de Lyon a consenti des efforts considérables pour le développement de son réseau de lecture publique. Un rapport, réalisé par la société ABCD en 1996, montre que le montant des dépenses municipales par habitant dédié aux bibliothèques est de loin supérieur aux crédits moyens consentis par des villes de taille comparable.²²

A sa création, puis au fur et à mesure de sa mise en place, la bibliothèque de la Part-Dieu - promue à l'époque par le slogan de "plus vaste bibliothèque d'Europe" - apparaît comme une bibliothèque moderne, voire d'avant-garde, à plusieurs titres :

- elle offre une quantité considérable de livres en prêt et en libre accès, à la différence de l'ancienne bibliothèque de St-Jean, conçue exclusivement comme un lieu de travail ;
- elle accorde une large place à l'actualité, autrefois via l'ancienne salle d'information générale - conçue comme une salle de détente, avec des fauteuils, des revues, des

²² ABCD Consultants. *Analyse prospective du réseau de lecture publique de la Ville de Lyon*. Mai 1996. 48 p.

bandes dessinées... - , aujourd'hui grâce au renouvellement constant des collections et au récent désherbage ;

- elle offre une richesse documentaire considérable ;
- plus qu'une bibliothèque, elle se veut une véritable "Maison de la culture". Dotée d'une salle d'expositions et d'une salle de conférences, elle propose des événements culturels, des cycles de conférence, des rencontres avec les écrivains, et continue de consacrer une part conséquente de son budget à ces animations ;
- elle devient rapidement une "médiathèque", grâce à l'ouverture des discothèque, vidéothèque et artothèque. En outre, la Part-Dieu a compté parmi les bibliothèques "pilotes" en France en matière de réseau multimédia : en sus des 12 stations de Cd-Rom et de documents numérisés en libre service, elle offre au public plusieurs accès à Internet.

Hormis les services développés au sein de la seule bibliothèque de la Part-Dieu, la municipalité a consenti d'importants efforts en matière d'offre décentralisée de lecture publique. On a en effet assisté à la multiplication des points de desserte, devenus annexes puis "bibliothèques de quartier", dans le but explicite de "démocratiser" la lecture. Ces bibliothèques furent conçues comme des relais de proximité, en complément de l'équipement "lourd" de la Part-Dieu. D'ailleurs, cet effort se poursuit actuellement, puisque le projet de constituer un réseau de cinq médiathèques thématiques (2^{ème}, 4^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements) est actuellement à l'oeuvre.²³

Très éloignée d'une image de "dépôt de livres", la bibliothèque de la Part-Dieu poursuit dès l'origine un idéal d'ouverture à la vie, de modernité et de démocratisation de la lecture. La bibliothèque a été plébiscitée tant par la presse spécialisée, qui a salué l'effort fait en faveur d'une "culture accueillante", que par le public : le nombre de lecteurs s'est accru de façon exponentielle, si bien qu'on dénombre aujourd'hui environ 21 000 inscrits et 949 000 entrées par an.

²³ CHARRIER, Philippe, MARIANI, Louis. *Etude d'orientation pour le réaménagement de la bibliothèque municipale de Lyon : rapport d'orientation*. Juillet 1995. 35 p.

c) Une volonté de décloisonner les publics et les fonctions

Jusqu'à une période récente, la bibliothèque de la Part-Dieu s'organisait selon une conception relativement compartimentée des services et des publics. Sans être nécessairement antinomiques, les différentes fonctions de la bibliothèque - étude, lecture publique - étaient juxtaposées, mais ne se recoupaient guère.

Par exemple, cela transparaît par exemple dans la façon dont Jean-Louis Rocher présentait la future bibliothèque en 1971 : "La fonction d'étude sera dévolue à six salles. La fonction vulgarisation est dévolue à deux salles du rez-de-chaussée, qui pratiqueront le prêt à domicile, sans compter une bibliothèque d'enfants et une petite discothèque²⁴". De même, l'organisation hiérarchisée des savoirs apparaît dans le document remis aux journalistes à l'occasion de l'inauguration de trois nouvelles salles en 1975, qui fait état de "salles dont la spécialisation s'accroît au fur et à mesure que l'on monte". Mais ce même document rappelle parallèlement l'idéal constamment affirmé de "brassage des publics" et de combat "contre les inégalités culturelles".

La Direction a récemment choisi de rompre avec cette rigidité, en proposant un nouveau choix d'organisation de la bibliothèque : celui de la "départementalisation". Son directeur expliquait : "Il faut rompre avec la stratification classique par catégories de lecteurs (le grand public, les étudiants, les chercheurs, etc.) et par grandes fonctions (le prêt, la consultation sur place), au profit d'un réseau de pôles thématiques autour desquels se décline toute une gamme de supports. Chaque pôle serait à la fois multipublic, multimédia et multiservices²⁵".

Cette restructuration de la bibliothèque procède de la volonté de faire s'interpénétrer les missions universitaires et de lecture publique, et de dépasser le classique antagonisme entre conservation et lecture publique d'une part, grand public et étudiants (ou chercheurs) d'autre part. En permettant l'enchevêtrement, l'imbrication des différents services et des publics qui leur sont attachés, ce nouveau choix d'organisation tend à rénover la notion de service public.

Ainsi, l'orientation constante de la bibliothèque vers une politique de lecture publique a été constamment affirmée, revêtant parfois des formes innovantes. Il n'en reste pas moins que le profil de son lectorat, de même que la composition de ses collections,

²⁴ ROCHER, Jean. A propos de la bibliothèque de Lyon. *Université nouvelle*, 1971.

²⁵ BAZIN, Patrick. Perspectives pour la bibliothèque. *Lettre culturelle de la Ville de Lyon*, mai 1992.

témoignent *de facto* d'une propension de la bibliothèque à dévier de cette vocation, au point quelquefois d'être assimilable à une bibliothèque universitaire.

2° / Des caractéristiques communes avec les bibliothèques universitaires

a) Les collections

Il est actuellement difficile d'avoir une vision globale des collections, d'appréhender leur composition, leurs points forts, ou leur degré de complexité ; il n'existe en effet pas d'outil à cet effet.

Autrefois paraissait régulièrement au Bulletin officiel de la Ville de Lyon un "Tableau récapitulatif de l'état des collections", qui distinguait les documents de "lecture publique" (on en dénombrait, en 1977, environ 38 000 à la Part-Dieu, 290 000 dans les bibliothèques de quartier), et ceux "d'étude" (480 000 à la Part-Dieu, aucun dans les annexes), sans expliciter toutefois les critères de distinction entre ces deux catégories... Toujours est-il que de telles tentatives de recensement ne sont plus réalisées aujourd'hui, en dépit du voeu exprimé par certains cadres de la bibliothèque, qui souhaiteraient appliquer une grille d'analyse élémentaire aux nouvelles acquisitions, afin de les classer puis de les dénombrer selon leur niveau de "complexité intellectuelle". De même, l'absence de charte des acquisitions nuit à la lisibilité de la politique documentaire.

Restent l'histoire de la bibliothèque, et la connaissance empirique que les bibliothécaires ont de leur fonds.²⁶

Le réseau des bibliothèques de Lyon est à l'évidence organisé sur la base d'une organisation bipolaire centrale / annexes. Encouragée par l'octroi de crédits importants à sa création, la bibliothèque de la Part-Dieu a indéniablement endossé la fonction de pôle de référence et d'excellence ; confrontée plus tard à des restrictions budgétaires drastiques, et submergée par des usagers de plus en plus nombreux, elle a déporté une partie de ses missions de lecture publique sur les bibliothèques de quartier. En 1978, le rapport Wertheimer mit en évidence la difficulté de la Part-Dieu pour faire face à l'afflux d'emprunteurs, et proposa consécutivement de "limiter le prêt aux ouvrages de documentation et d'étude, en renvoyant le public aux annexes de quartier pour les livres courants comme les romans". Ce rapport eut une incidence sensible sur la composition

²⁶ Source entretiens.

des collections : par exemple, la décision fut prise de ne retenir pour le fonds de prêt que les romans étrangers et la littérature classique française, et de renvoyer aux bibliothèques de quartier la littérature française contemporaine.

De même, les entretiens réalisés des membres du personnel apportent un éclairage qui, pour être intuitif, n'en est pas moins précieux, sur le fonds de la bibliothèque. Certains le qualifie "d'universitaire et élitiste", d'autres préfèrent mettre en avant les efforts réalisés ces dernières années afin d'infléchir cette tendance. Le fait est que le choix d'une offre documentaire particulière repose sur une demande anticipée de l'utilisateur. Il est plus aisé et plus immédiatement gratifiant de satisfaire prioritairement une demande explicite - le public étudiant en particulier n'hésite pas à être "revendicatif" - , plutôt qu'une demande potentielle (celle du non-utilisateur, ou de l'utilisateur réservé et minoritaire, qui ne s'exprime pas).

b) Le public

Les statistiques relatives au lectorat des bibliothèques de Lyon doivent être lues avec précaution, dans la mesure où les lecteurs ont la possibilité de s'inscrire en tout point du réseau, sans nécessairement fréquenter la bibliothèque dans laquelle ils ont initialement demandé leur carte de lecteur. En outre, ces données, n'incluant pas les usagers non inscrits, ne rendent pas compte de l'ensemble de l'activité de la bibliothèque. Toutefois, ces statistiques révèlent une dichotomie frappante dans la composition du public de la bibliothèque de la Part-Dieu et celle des bibliothèques de quartier (cf. **Annexe 2**).

On observe en premier lieu la prééminence des étudiants dans le lectorat de la Part-Dieu. En effet, les statistiques-lecteurs par catégories socio-professionnelles reflètent une sur-représentation du lectorat " scolaire " - au sens large (étudiants, lycéens, collégiens). Le seul public étudiant constitue 41% des inscrits de la Part-Dieu, alors qu'il ne représente que 23 % des lecteurs du réseau, et 12,5 % des inscrits dans les bibliothèques de quartier. On ne peut guère éviter de confronter ce chiffre aux quelques 2 % de retraités qu'attire la Part-Dieu sans se demander si le principe selon lequel "un public chasse l'autre" ne trouve pas là une illustration brillante. D'autant qu'un relatif équilibre est maintenu dans les bibliothèques de quartier, où les chiffres sont ramenés respectivement à 13 et 8 %.

De même, les statistiques par âge montrent que les plus de 60 ans ne représentent que 4 % du public de la Part-Dieu, alors que les annexes parviennent à maintenir une bonne présence de ce lectorat (11% des inscrits).

On peut voir plusieurs raisons à la sur-représentation des étudiants dans le public de la Part-Dieu. D'abord, la Ville de Lyon, avec ses trois universités, accueille plus de 100 000 d'entre eux. Ils affluent à la bibliothèque, invoquant la riche documentation des lieux, la fermeture des bibliothèques universitaires le samedi et lors des vacances. Sans doute les attraits de la discothèque et du centre commercial voisin, ainsi que le besoin d'échapper de temps à autre à l'environnement universitaire, expliquent-ils également ce succès.

Mais il convient de se préserver de la tentation de "désavouer" ce public, perçu parfois comme trop "envahissant" au goût du personnel de la bibliothèque. Celui-ci constitue en effet le lectorat naturel et traditionnel des bibliothèques. D'ailleurs, il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau : déjà, en 1965, Henri-Jean Martin soulignait la prétendue

"crise" que traversaient les bibliothèques municipales, submergées par l'explosion scolaire que connaissait la France.²⁷ A son tour, partant de ce constat, Jean-Louis Rocher fixa à la Part-Dieu un objectif d'élargissement des publics : quand, en 1973, Louis Pradel lui demanda de définir des objectifs pour la BM, il proposa de "l'ouvrir le plus largement possible, en développant de nouveaux services pour aider un public qui n'est plus seulement composé de lycéens et d'étudiants"²⁸.

Il est symptomatique que les bibliothèques des 3 et 6^{èmes} arrondissements, qui sont les plus proches de la bibliothèque de la Part-Dieu, comptent une proportion relativement élevée de personnes âgées, reflétant semble-t-il un déplacement de ce public vers elles. Il s'agit là du mouvement inverse de celui qui touche le reste des lecteurs, puisque l'agence de consultants ABCD remarquait, au sujet de la bibliothèque du 3^{ème} arrondissement, sa très faible pénétration dans la population - 3 % de la population de l'arrondissement, alors que la moyenne nationale est de 18 % - , expliquée par "la trop grande proximité de la Part-Dieu (qui) nuit à la fréquentation de son annexe". Si la Part-Dieu agit comme un pôle attractif pour la plupart des lecteurs, en revanche elle semble rebuter le public âgé.

Ainsi, c'est un pan entier du public potentiel de la bibliothèque de la Part-Dieu qui ne bénéficie quasiment pas de ses prestations : le recensement général de la population de 1990 nous apprend que les plus de 60 ans constituent 21 % de la population lyonnaise ; qui plus est, cette proportion est appelée à s'accroître, selon les projections de l'INSEE à l'horizon 2020.²⁹

c) Une réelle volonté de diversification des publics

La bibliothèque bénéficiant d'un succès immédiat auprès des étudiants. Loin d'adopter une position attentiste face à son lectorat, la Direction de la BM s'est au contraire employée à séduire de "nouveaux publics" potentiels.

De nombreux exemples témoignent des efforts qui ont d'ores et déjà été réalisés en direction de certains "publics-cibles" :

²⁷ MARTIN, Henri-Jean. Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1965, n° 12, p. 401-415.

²⁸ GRAVILLON, Paul. La bibliothèque de Lyon à livre ouvert. Jean-Louis Rocher : quarante ans d'invention. *Le Progrès*, 24 Août 1992.

²⁹ SIMON, Marc, CHAMPSAUR, Paul. Projections de population des régions françaises : horizon 1990-2020. *INSEE Résultats*, janvier 1995, n° 361-362-363.

- les enfants : la Part-Dieu a été à maints égards une bibliothèque pilote pour l'offre aux enfants, notamment par la constitution d'un fonds pour les éducateurs, l'indexation des livres pour enfants, le partenariat avec de nombreux établissements scolaires. En outre, le *Plan Lecture 1997* concerne en priorité les enfants (surtout la petite enfance) et les adolescents, pour lesquels la sensibilisation à la lecture représente un enjeu prometteur.
- demandeurs d'emploi : le Département Société a mis en place un "Point ressources", qui centralise l'ensemble de la documentation consacrée à la formation, à l'orientation et à l'emploi, et qui donne lieu à un important travail de communication et de prospection auprès des organismes de formation.
- lecteurs étrangers : la salle de Lettres a accueilli un fonds consacré à l'apprentissage du français pour les lecteurs étrangers.
- population active : en 1996 / 1997, la bibliothèque envisage de promouvoir la bibliothèque auprès des actifs des quartiers de la Part-Dieu et de la Vilette.

On remarquera que, jusqu'ici, cette démarche prospective en direction de nouveaux publics n'a à aucun moment concerné le public âgé. Certes, les services traditionnels aux personnes âgées, que l'on est en droit d'attendre d'une bibliothèque de cette importance, sont effectivement rendus. Mais force est de constater qu'ils ne s'adressent qu'à une frange minoritaire de ce public, celle qui souffre de handicaps physiques.

B - LA PRISE EN COMPTE PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON DU LECTORAT ÂGÉ NE CONCERNE QU'UNE PART MINORITAIRE DE CE PUBLIC

Le temps passant, apparaissent chez la personne âgée les infirmités, la fatigue, la dépendance et le besoin quotidien d'une solidarité extérieure, qui parfois nécessite un placement en institution. Par le développement de services adéquats, la BM de Lyon a su tenir compte des obstacles physiques qui rendent problématique la lecture de certaines personnes âgées.

Pour nécessaires qu'ils soient, il apparaît néanmoins que de tels services n'adhèrent pas de façon congruente aux besoins des plus de 60 ans : d'une part, ils ne concernent pas

seulement les personnes âgées ; d'autre part, ils ne concernent pas *toutes* les personnes âgées, puisqu'ils ne visent que les personnes soumises à des contraintes physiques, soit par un handicap, soit par une immobilisation.

1°/ Les personnes immobilisées ou vivant en institution

Le "rétrécissement de l'espace", dû aux atteintes à la motricité, influe sur le mode de vie de certaines personnes âgées. Elles deviennent alors des personnes "empêchées", qui n'ont plus la faculté d'aller au livre. Le portage de livres à domicile et la bibliothèque mobile permettent de faire en sorte que les livres viennent à elles.

a) Le portage de livres à domicile

Le rapport 1995 du Conseil supérieur des bibliothèques souligne le retard des bibliothèques de lecture publique françaises en matière de portage de livres à domicile, alors qu'il s'agit d'un service courant dans les pays anglo-saxons.³⁰ Compte tenu de l'évolution de la politique sociale en direction du troisième âge, qui s'oriente de plus en plus vers le développement des alternatives à l'hospitalisation par le maintien à domicile, ce type de services a vocation à se généraliser.

Les membres fondateurs de la "Bibliothèque à domicile" de Lyon, association loi 1901, sont la bibliothèque des hôpitaux, la bibliothèque municipale de Lyon, et le C.R.I.A.S. (Centre du Rhône d'information et d'action sociale pour retraités et personnes âgées). Sa création en octobre 1984 fait suite à une enquête réalisée par une bibliothécaire d'hôpital, Madame Raucoules, soulignant l'inexistence et la nécessité de ces prestations dans le département du Rhône.

Selon ses statuts, l'association "Bibliothèque à domicile" s'adresse "aux personnes dans l'incapacité de se déplacer et résidant dans la commune de Lyon", et s'assigne la double mission d'apporter la distraction par la lecture, et de rompre l'isolement de la personne confinée à son domicile. Ainsi, le portage de livres à domicile est conçu non seulement comme un important service culturel, mais aussi comme un apport social et humain.

Cette association assure le prêt à domicile de livres et de tout document provenant du réseau des bibliothèques de la Ville de Lyon, par l'intermédiaire de volontaires bénévoles assurant le lien entre les collections et les lecteurs. Au dire des visiteurs, les

³⁰ FRANCE. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport du président pour l'année 1995*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1996. ISSN 1157-3600. p. 78.

livres les plus demandés concernent l'histoire, le roman sentimental, le "roman campagnard", le policier, les biographies, mais également les beaux livres illustrés de photographies, appréciés des personnes lisant peu.

À une époque où ce type de services était peu répandu, l'initiative de créer une telle structure fut novatrice. Le projet a d'ailleurs fourni l'occasion d'organiser une matinée de rencontres à la bibliothèque de la Part-Dieu sur le thème "Comment lancer une bibliothèque à domicile ?", réunissant de nombreux bibliothécaires de la COURLY. Cette conférence fut à l'origine de plusieurs services de bibliothèque à domicile, notamment à Ste-Foy-les-Lyon et à Fontaines sur Saône.

A son lancement, l'association a connu de grandes difficultés à se faire connaître, pour finalement surmonter ce démarrage laborieux grâce à un important travail de prospective et de communication. Ainsi, ce sont au total 1000 tracts qui ont été diffusés en 1995, par l'intermédiaire de services d'aide à domicile (aide ménagère, portage de repas), dans les foyers-restaurants accueillant les personnes âgées, ou dans les bibliothèques d'hôpitaux. D'autre part, l'association a été représentée au Forum "Notre Temps" en février 1996, et fait régulièrement publier des encarts publicitaires dans la presse locale. Enfin, elle s'est efforcée de diversifier ses activités, en animant des groupes de discussion autour du livre dans les résidences de personnes âgées. Des conteurs ont été engagés et interviennent désormais dans cinq résidences.

Malgré ce dynamisme méritoire - *a fortiori* s'agissant d'une structure reposant sur le bénévolat -, l'association n'a pas remporté le succès escompté, puisque le nombre de ses lecteurs plafonnait en 1995 à 147, pour 75 visiteurs bénévoles. Néanmoins, cette stagnation du nombre des lecteurs desservis s'observe partout en France, où le nombre d'inscrits dépasse rarement la centaine, hormis la bibliothèque de Grenoble qui a pu satisfaire jusqu'à 300 lecteurs. Ce rayonnement limité est inhérent à la fonction de la bibliothèque à domicile, qui dessert exclusivement les personnes immobilisées - que celles-ci soient convalescentes, alitées, infirmes, ou âgées. Or, parmi les plus de 60 ans, on estime à moins de 20 % la proportion de personnes éprouvant des difficultés à sortir seules de leur logement, ou à effectuer des trajets moyens.

b) Le pôle mobile

Le service des collectivités s'adresse à trois types d'organismes : résidences de personnes âgées, centres sociaux ou de loisirs, "comités d'entreprises" publiques (Hôtel de Ville, préfecture, gendarmerie). Le bibliobus apporte une véritable bibliothèque de prêt sur le lieu de leur activité, au jour et à l'heure souhaités compte tenu d'un planning trimestriel rigoureux. A l'intérieur du véhicule, les livres sont choisis par un responsable qui les reçoit en dépôt, et qui se charge de les faire circuler dans la collectivité.

Ce service a pris de l'amplitude au fil du temps, puisqu'il dessert aujourd'hui 106 collectivités adultes, dont 48 résidences de personnes âgées. Néanmoins, il n'existe pas de moyens de connaître le nombre de personnes bénéficiant effectivement des dépôts de livres ; de même, les pratiques de lecture qui existent en aval de ce service demeurent méconnues, dans la mesure où le personnel de la bibliothèque ne rencontre que les "personnes référentes", chargées de choisir les documents. En tout état de cause, le nombre de personnes âgées susceptibles de bénéficier de ce service demeure forcément restreint, puisque seuls 4 % des plus de 60 ans sont hébergés en dehors de chez eux, dans des institutions spécialisées.

2°/ Les personnes aveugles ou malvoyantes

Les livres-cassettes ou en large vision sont des supports utiles aux lecteurs souffrant d'une vue déclinante, voire d'une fatigabilité excessive. Sans proposer de services véritablement "spécifiques", à l'usage exclusif des malvoyants - dont la nécessité n'est pas avérée dans un domaine où le secteur associatif intervient efficacement - , le réseau de lecture publique de Lyon a toutefois multiplié ses efforts afin d'offrir ces médias dans la plupart de ses bibliothèques.

a) La bibliothèque sonore

Lorsque le livre est trop pesant dans les mains du lecteur, ou que sa vue est médiocre, le recours aux livres-cassettes peut pallier les inconvénients de "l'objet-livre". Il s'agit toutefois d'un médium dont l'usage peut être malaisé, puisqu'il requiert l'utilisation de magnétophones auxquels les personnes âgées sont rarement habituées.

Quelques éditeurs se partagent la production des "livres parlés" : Audivis, la Voix de son livre, Art et Lecture, Artalect, le Livre qui parle, Radio-France ou Livraphone. En 1989, un numéro de *Livres-Hebdo* dressait un panorama de la situation dans trois pays étrangers, révélant en particulier l'avance considérable de l'édition américaine en ce domaine. Il est apparu depuis que les éditeurs avaient considérablement enrichi leurs catalogues, faisant notamment porter leurs efforts sur l'offre de documentaires et de textes d'actualité, délaissés pendant longtemps au profit presque exclusif des romans.

En 1981, les bibliothèques de la Ville de Lyon ont tenté une expérience innovante, avec l'ouverture d'une bibliothèque sonore au service des aveugles et malvoyants dans les murs de la bibliothèque du 3^{ème} arrondissement. Son originalité reposait en particulier sur le travail de "donneurs de voix" bénévoles, qui enregistraient le contenu d'ouvrages dont les notices apparaissaient sur un fichier en braille.

Aujourd'hui, cette bibliothèque a disparu, victime d'un succès trop confidentiel et de la concurrence d'associations privées jouissant d'une expérience et d'un monopole anciens (Valentin Haiïy, Bibliothèque sonore de Lyon). Les cassettes-texte ont alors été réparties entre la plupart des bibliothèques de quartier et la Part-Dieu ; celles-ci disposent désormais d'un fonds sonore important. En certains endroits du réseau, il existe une forte demande de ces supports - par exemple à la bibliothèque du 7^{ème} arrondissement - , d'autant que l'écoute de livres-cassettes n'est pas réservée au seul usage des personnes âgées ou invalides : en particulier, certains lecteurs les auditionnent en voiture. Mais le coût élevé de ces documents, associé à leur grande sensibilité à l'usure, freinent souvent le développement des fonds sonores.

b) Les livres en gros caractères

Lorsque la baisse de la vue devient un obstacle important, le confort de la lecture passe par l'aménagement de certaines règles typographiques : l'augmentation de la taille des caractères et de la noirceur de l'encre (afin que le contraste soit satisfaisant) préviennent la sensation de fatigue oculaire. Près de 20 % des personnes âgées de 60 ans et plus souffrent de déficience visuelle, à des degrés de gravité variables. Bien qu'il soit impossible d'apprécier leur taux de rotation effectif, les "livres en large vision" sont des documents que les bibliothécaires de Lyon estiment très appréciés des lecteurs. Là encore, les personnes malvoyantes ne sont pas les seules utilisatrices de ces ouvrages : il n'est pas rare que des adolescents, ayant l'impression que la grosseur des caractères facilite la lecture, les empruntent.

Pourtant, par rapport aux pays anglo-saxons, l'édition en gros caractères reste limitée en France, où un petit nombre d'éditeurs s'efforce de diffuser leur production : Laurence-Olivier Four, éditions VDB, Corps 16, Feryane. En regard du choix qu'offre l'édition en général, la production reste réduite en France, alors que la Library of Congress en possède un nombre presque aussi important que les ouvrages courants.

Cependant, les éditeurs de livres en gros caractères ont réalisé ces dernières années des efforts sensibles à plusieurs égards : d'une part, ils ont amélioré la présentation des ouvrages, la rendant plus attrayante ; d'autre part, ils ont élargi leur offre à des publications moins classiques et plus récentes, ouvrant leur catalogue à quelques best-sellers. Malgré cela, il subsiste une forte demande non satisfaite de documentaires et ouvrages historiques, encore peu représentés dans la production éditoriale.

Toutes les bibliothèques de quartier ont développé leur fonds de livres en gros caractères, proposant parfois des collections importantes (la bibliothèque du 8^{ème} arrondissement offre à elle seule 800 titres), qu'elles ont valorisées en établissant une liste localisant les ouvrages en gros caractères possédés par les bibliothèques de Lyon.

Il peut néanmoins paraître regrettable que les livres en large vision, si recherchés de nombreux lecteurs âgés (entre autres), soient totalement absents du fonds de la bibliothèque de la Part-Dieu. De même, aucune des quinze bibliothèques du réseau lyonnais ne reçoit "L'Agrandi", périodique d'actualité à parution bimensuelle à l'intention des malvoyants, créé en janvier 1995. On pourrait par exemple envisager son acquisition à l'essai par la bibliothèque du 8^{ème} arrondissement, qui enregistre une forte demande de livres en gros caractères. Enfin, il serait souhaitable que la BM de Lyon inclue, dans le cahier des charges qu'elle rédige actuellement en vue du renouvellement de son système informatique, l'achat d'un ou plusieurs terminaux de consultation de l'OPAC en gros caractères.

CONCLUSION

Malgré les efforts sensibles engagés par la bibliothèque municipale de Lyon en faveur du développement de la lecture publique, il apparaît néanmoins que le service public est à ce jour rendu de façon partielle, puisqu'une partie importante du lectorat potentiel - les plus de 60 ans - fréquente peu les bibliothèques.

Certes, par l'offre de services spécialisés, la bibliothèque s'est efforcée de tenir compte de certaines situations d'invalidité et d'incapacité fonctionnelle. Mais, parce qu'ils n'appréhendent les plus de 60 ans qu'en termes de restriction d'autonomie et de sénescence physique - traduisant finalement une approche réductrice de ce public - , ces services apportent une réponse utile, mais forcément lacunaire, aux besoins des plus de 60 ans. En particulier, une large proportion de cette population, celle qui demeure active, valide et bien portante, ne fait l'objet d'aucune réflexion particulière.

CHAPITRE 3

POUR UNE RECONQUÊTE DU PUBLIC DES PLUS DE 60 ANS

Compte tenu des limites que présentent les services traditionnellement destinés aux personnes âgées, il paraît souhaitable d'envisager la façon dont les modalités du service public pourraient être revisitées. C'est pourquoi nous réfléchissons aux moyens susceptibles de créer une dynamique entre la bibliothèque de la Part-Dieu et le public des plus de 60 ans : est-il opportun d'aménager au sein de la bibliothèque des services à l'intention spécifique des personnes âgées ?

A - LES ÉCUEILS D'UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE DU LECTORAT

1°/ Le modèle anglo-saxon : d'une pluralité de publics à une multiplicité de services

A l'étranger comme en France, on est passé d'une segmentation classique du public selon les catégories socioprofessionnelles à une représentation arborescente du lectorat des bibliothèques, réparti en une infinité de sous-catégories. En découle une approche véritablement "kaléidoscopique" du public, agrégat composite où se côtoient les immigrés, adolescents, illettrés, personnes en insertion sociale et professionnelle, handicapés, décideurs économiques, enfants, etc. Au constat de cette extrême diversité des publics (diversité d'âges, de besoins, d'usages...), les bibliothèques anglo-saxonnes ont parfois répondu par l'éclatement de leur offre en une multitude de services spécifiquement dédiés à certaines catégories du lectorat.

a) A l'origine du modèle anglo-saxon : l'activisme social des bibliothèques

La conception anglo-saxonne du rôle des bibliothèques est traditionnellement plus large qu'en France. C'est la volonté de lutter contre l'exclusion, en faisant pleinement jouer à la lecture son rôle intégrateur, qui a conduit les bibliothécaires à adopter une approche communautaire de leur public.

Au cours des années 70 s'est imposé en Grande-Bretagne le concept de "Community librarianship", en réaction contre le rôle traditionnel de la bibliothèque publique, dont était contestée l'image de "sanctuaire de livres". Mue par la volonté de servir l'égalité des chances et le changement social, les bibliothèques se sont efforcées de sortir du seul champ culturel pour s'impliquer activement dans le social. Ce militantisme a pris forme dans des réflexions successives sur la meilleure façon de desservir les publics multiculturels, les homosexuels, les malvoyants, etc.

Par exemple, la Mitchell Library de Glasgow emploie un "Community services librarian", qui coordonne les services communautaires (ex : information sur la santé et les questions féminines), ainsi qu'un "Ethnic services librarian", qui se consacre aux communautés d'origine chinoise, indienne et pakistanaise.³¹ De même, la bibliothèque publique de San Francisco propose une quarantaine de services différents, correspondant à chacune des minorités linguistiques de la Ville.

Pour l'heure, cette logique communautaire s'est peu diffusée dans les bibliothèques françaises. Elle est parfois mise en oeuvre, mais de façon moins exacerbée. C'est ainsi que de nombreux établissements accroissent leur offre de livres bilingues, répondant aux besoins d'apprentissage du français des publics issus de l'immigration (c'est le français qui est le plus étudié au laboratoire de langues de la Bibliothèque publique d'information). D'autres organisent des concours de traduction de langues "minoritaires" (bibliothèque municipale d'Aubervilliers). Mais le livre s'érige parfois en vecteur de lutte contre l'exclusion, ce dont témoignent les expériences de bibliothèques de rue (Besançon) ou la participation de certains établissements à la lutte contre l'illettrisme (BM de Clamart, Bobigny).³²

³¹ GREEN, Andrew. La bibliothèque au service de la communauté en Grande-Bretagne. In Bibliothèque publique d'information. *Bibliothèques au service de la communauté : compte-rendu du colloque des 28 et 29 janvier 1993*. Paris : B.P.I.-Centre Georges Pompidou / UNESCO, 1994. ISBN 2-902706-78-2. ISSN 1240-1692. p. 15.

³² TABET, Claudie. *La bibliothèque "hors les murs"*. Paris : Le Cercle de la librairie, 1996. ISBN 2-7654-0624-3. p. 130.

b) L'approche communautaire appliquée aux personnes âgées : exemples de mise en oeuvre

Depuis plus de 50 ans, les bibliothèques anglo-saxonnes ont développé leurs services aux personnes âgées. Certes, à l'instar des bibliothèques françaises, la plupart des prestations qui leur sont destinées concernent les handicapés, les personnes immobilisées à leur domicile ou les personnes vivant en collectivité. Mais, à ces services, que la France s'efforce de généraliser depuis peu, s'ajoute une réflexion sur la nécessité d'y adjoindre, dans la bibliothèque *intra-muros*, des structures d'accueil véritablement dédiées aux personnes âgées.

En réalité, cette démarche fait souvent pendant à une préoccupation sociale beaucoup plus large sur la place et le rôle des retraités dans la société.³³ Aux Etats-Unis, depuis l'administration Truman, des Conférences de la Maison Blanche sur les personnes âgées sont régulièrement organisées. L'une d'entre elles a abouti à la rédaction de recommandations destinées aux bibliothèques. A charge pour elles de proposer :

- . des informations sur la façon de minimiser les difficultés du grand âge et de maximiser ses opportunités, pour les personnes âgées elles-mêmes et pour leurs familles ;
- . des informations relatives aux besoins spécifiques des personnes âgées en matière d'hébergement, revenu, emploi, santé, nutrition, etc. ;
- . des informations sur le milieu associatif ;
- . une préparation à la retraite, comprenant l'éducation à un usage créatif du temps libre et à la façon de faire face à des réductions de revenus ;
- . une éducation de toutes les classes d'âge à un meilleur respect des personnes âgées.

L'American Library Association a relayé cette préoccupation en créant une Commission de réflexion sur les services à apporter aux personnes âgées, auteur d'une charte de "responsabilités des bibliothèques à l'égard des personnes âgées" (cf. **Annexe 3**). Au travers de ces déclarations de principe, il apparaît que les bibliothèques doivent en premier lieu proposer une offre documentaire appropriée aux besoins des retraités ; mais

³³ CASEY, Genevieve. Libraries and the aging. In *Encyclopedia of library and information science*. New York : Marcel Dekker, 1975. Vol. 14, p. 291-304. ISBN 0-8247-2014-8.

elles doivent de surcroît dépasser leur stricte fonction de "gisement d'informations", pour prendre en charge "l'éducation" de leurs lecteurs.

Les "Services d'information et de référence" (Information and Referral Services, dits "IRR services"), destinés à certaines communautés - minorités ethniques, handicapés, femmes, chômeurs, parents célibataires, sans abris... - , constituent l'une des particularités des bibliothèques anglo-saxonnes. Adressés aux retraités, ils centralisent tout type d'information susceptible de les intéresser ou de leur fournir une aide, par exemple lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés lors de leurs démarches administratives. En Grande-Bretagne, le "Community Service Group" de la Library Association est chargé de réfléchir à la conception de tels services. De même, des guides à l'usage des gestionnaires de ces structures ont été publiés à l'initiative conjointe de l'UNESCO et de l'administration américaine.³⁴ La dimension populaire des bibliothèques anglo-saxonnes doit beaucoup à ces services communautaires, qui se calquent sur les attentes disparates de leurs lecteurs, et leur offrent quotidiennement des informations socio-économiques, civiques ou pédagogiques.

Ce mouvement de spécialisation a par ailleurs des incidences sur le cursus préparant aux métiers des bibliothèques qui, en incluant parfois des modules de gérontologie, permettent de former de véritables "professionnels du service aux personnes âgées ³⁵". Typique également de cette approche communautaire, la déclaration de l'American Library Association - déjà évoquée - préconise le recours à des bibliothécaires bénévoles retraités pour servir le troisième âge.

Poussant cette logique jusqu'à son paroxysme, certains n'hésitent pas à envisager pour l'avenir de véritables sections pour personnes âgées, comme il existe par ailleurs des sections pour les enfants. Ces sections seraient structurées selon l'âge des personnes : les 55-75 ans voudront des informations sur la gestion de leur patrimoine ou les pensions de vieillesse, tandis que les plus âgés seront intéressés par les questions quotidiennes relatives à leur état de santé, ou par des informations sur les différents services sociaux.³⁶

³⁴ ARDITO, Stephanie C., DOSA, Marta L. Gerontological information. In *Encyclopedia of library and information science*. New York, Marcel Dekker, 1975. Vol. 36, 1983, p. 187-219. ISBN 0-8247-2036-9.

³⁵ BLANCHARD, A., PARTRIDGE, J. Graduate certificate in services for seniors : Curtin University of technology. *Link-up*, September 1995, p. 16.

³⁶ KLEIMAN, Allan M. The aging agenda : redefining library services for a graying population. *Library Journal*, vol. 120, n° 7, 15 avril 1995, p. 32-34

Cette interpénétration des missions de lecture publique, d'action sociale, d'information civique, est caractéristique des bibliothèques anglo-saxonnes. Cependant, on rencontre des manifestations sporadiques de cette tendance dans quelques bibliothèques françaises, qui ouvrent leurs locaux à l'administration (permanence d'une assistante sociale à Rennes et Grenoble ; permanence de la P.A.I.O. à Blanquefort), ou spécialisent leur offre documentaire : au "Point ressources" de la bibliothèque de la Part-Dieu, un espace et une personne sont affectés de façon permanente à l'information des jeunes et des demandeurs d'emploi sur l'orientation et la formation professionnelle.

2°/ Ce modèle est-il transposable en France ?

Le modèle des bibliothèques anglo-saxonnes, de par le succès qu'il remporte auprès d'un large public, revêt un caractère d'exemplarité en de nombreux domaines. C'est pourquoi il nous paraît intéressant de nous interroger sur l'opportunité "d'importer" le schéma que nous avons décrit dans les bibliothèques françaises. Outre le fait qu'un tel aménagement serait contraire à la logique de départementalisation mise en oeuvre à la bibliothèque de la Part-Dieu, ce modèle achopperait sur des obstacles tant théoriques et politiques, que techniques.

a) Les contraintes politiques : une conception unitaire du lectorat

Le concept d'Etat-Nation, hérité du jacobinisme révolutionnaire, s'enracine dans une représentation unitaire de la population, dont l'ensemble des institutions françaises est imprégné. Refusant de faire écho par les services qu'elles offrent à la notion de "minorité culturelle", si vivace dans les pays anglo-saxons, nos bibliothèques fonctionnent dans une perspective d'assimilation, et voient dans l'intégration culturelle une garantie de l'égalité sociale.

Ce refus de segmenter les publics, en leur proposant des services cloisonnés, se justifie par la crainte de morceler la bibliothèque en autant de "compartiments culturels", de valoriser les différences en accréditant le préjugé selon lequel les minorités ne peuvent être assimilées. Certes, comme le souligne Michel Melot, "la bibliothèque publique à l'américaine répond plus directement à la demande du public, tandis que la bibliothèque à la française joue un rôle prescripteur plus important ³⁷". En se réglant de façon moins flexible sur les attentes catégorielles du public, les bibliothèques françaises encourent parfois une certaine inadéquation de l'offre à la demande - dans la mesure où les acquisitions visent un lectorat moyen, homogène - , mais écartent tout risque de sombrer dans un sectarisme aux effets pervers.

De surcroît, on observe une réticence de nombreux bibliothécaires français à outrepasser les limites de leur fonction : nombre d'entre eux estiment qu'il n'est pas de leur ressort d'assumer les carences sociales. Dans les pays anglo-saxons, les "services d'information et de référence" remportent un succès qu'expliquent largement l'indigence

³⁷ MELOT, Michel. Grandeurs et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. In SEIBEL, Bernadette, et al. *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Ed. Le Monde, 1995.

de l'administration. Ils perdent une grande part de leur utilité en France, où l'administration, omniprésente et bien structurée, exerce un monopole sur l'information. A Lyon, par exemple, le C.R.I.A.S. (Centre du Rhône d'information et d'action sociale pour retraités et personnes âgées), service public rattaché au Conseil général, centralise de façon exhaustive les informations potentiellement nécessaires aux retraités, dans les domaines économiques, sociaux, culturels, associatifs... Par conséquent, un pôle documentaire destiné aux plus de 60 ans à la bibliothèque de la Part-Dieu serait assurément redondant.

Ainsi, parce qu'il est difficile de concilier une atomisation des publics et un idéal d'intégration, les bibliothèques françaises ne se résolvent pas à répondre de façon pointilliste à la demande. De même, elles n'envisagent pas de se muer en autant d'excroissances de l'administration. A ces réticences d'ordre politique et psychologique viennent se greffer des obstacles pratiques.

b) Les contraintes techniques

Le monde anglo-saxon conçoit la lecture publique comme un service communautaire, le terme de "communauté" recouvrant une réalité extrêmement large. *L'Encyclopaedia Universalis* propose une définition qui englobe la totalité des acceptions du terme : "Une communauté est une collectivité dont les membres sont liés par un fort sentiment de participation". Si cette définition offre l'avantage de rendre compte de tous les types de communautés - familiales, religieuses, de travail, rurales, urbaines, etc. - , elle n'en présente pas moins des contours imprécis, transformant du même coup tout individu en membre d'une communauté potentielle. La tentation de répondre aux attentes de toutes les "communautés" de lecteurs - dont le nombre est extensible à l'infini, compte tenu de l'imprécision d'une telle définition - porte en germe une véritable dissolution du service public, ainsi qu'un émiettement des moyens et des énergies : "Lutte contre l'illettrisme, intégration des immigrés, bourse aux emplois, information aux chômeurs (...) Le grand nombre de lecteurs ne nous permet pas une offre personnalisée³⁸". Chacun de ces publics aspirerait sans doute à une attention spéciale et à des services spécifiques, ce qui demeure une tâche impossible.

³⁸ JOUFFRET, Jean. Le service public / espaces de la B.P.I. In Bibliothèque publique d'information. *Bibliothèques au service de la communauté : compte-rendu du colloque des 28 et 29 janvier 1993*. op. cit. p. 7.

D'autre part, le choix des "communautés" que l'on pourrait desservir serait difficilement pertinent. Définies à l'emporte-pièce, les catégories de lecteurs ne sont pas étanches et se télescopent : on peut tout à la fois être une femme, handicapée, issue d'une communauté de l'immigration...

Enfin, la difficulté ultime réside dans l'identification des besoins documentaires. Regrouper physiquement l'ensemble des documents ayant trait au troisième âge dans un service de référence destiné aux personnes âgées suppose que celles-ci se prennent elles-mêmes comme objet privilégié de leurs lectures, ce qui est une vue de l'esprit. Les entretiens, analysés dans le premier chapitre de cette étude, révélaient combien il est difficile de caractériser les attentes documentaires des plus de 60 ans, n'étant pas établi qu'il existe une corrélation entre l'âge et les goûts en matière de lecture. Le modèle anglo-saxon se heurte au constat qu'il n'existe pas une seule entité "troisième âge", mais bien une infinité de profils différents à l'intérieur d'une même classe d'âge, ce qui rend improbable toute sélection de documents à son intention. Vouloir englober ce lectorat dans une catégorie unique porte en germe une réduction de la complexité de ses attentes.

B - LA NÉCESSITÉ D'UN SURCROÎT D'OUVERTURE ET DE PROSPECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

A défaut d'aménager une politique documentaire à l'usage des personnes âgées, il semblerait plus pertinent de promouvoir activement la bibliothèque de la Part-Dieu auprès de ce public, en élaborant une politique d'information et de communication ciblée. A cet effet, il serait intéressant que la bibliothèque engage une coopération externe, sur une base régulière, avec le milieu associatif du troisième âge.

1°/ L'ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur est relativement faible et peu finalisée

La communication externe de la bibliothèque municipale incombe à deux services. En raison d'importantes contraintes de moyens, ces services, proches de la saturation, sont astreints à centrer leurs activités sur leurs missions essentielles, renonçant du même

coup à toute activité prospective. Les prémices d'une réflexion sur ce problème transparaissent dans le thème du C.R.M. (Centre de responsabilité municipal) du pôle Part-Dieu pour l'année 1996 / 1997 - chargé de définir les objectifs de service public - , libellé ainsi : "Dans un contexte de diversification des publics et des usages, ouvrir davantage la bibliothèque vers l'extérieur."

a) Le Service du public

L'accueil, l'orientation, l'information des lecteurs à la bibliothèque de la Part-Dieu reviennent à ce service, animé par quatre personnes, dont deux à temps partiel. Le service est également chargé de la conception du *Guide du lecteur*, réédité chaque année.

De plus, l'organisation de visites de la bibliothèque constitue le second volet de son activité. Les visites sont programmées à l'instigation de quelques groupes de "fidèles", qui reviennent d'une année sur l'autre, ou à l'occasion de manifestations exceptionnelles telles que les Journées du Patrimoine ou le Temps des Livres. Ces visites, qui remportent un vif succès auprès du public, ne font pas l'objet de publicité particulière, si bien qu'elles ne profitent qu'à des personnes suffisamment "averties" pour en faire la demande - essentiellement des enseignants pour leurs élèves. Même si le manque de personnel constitue une contrainte importante, pourquoi - à défaut d'un travail de prospection ingérable pour le service en l'état actuel de ses moyens - ne pas rééquilibrer les profils des groupes de visiteurs ? Parmi les 29 établissements ou associations reçus en 1995, on compte 13 lycées, C.E.S. et collèges... pour une seule association de retraités (Association des retraités des PTT). Il ne serait sans doute pas inutile d'envisager un éventuel redéploiement des bénéficiaires de ces visites.

De même, le service refuse de nombreuses demandes lors du Temps des livres (inscriptions limitées à 200 personnes, alors que la demande serait de 2 à 3 fois supérieure) et des Journées du Patrimoine (inscriptions limitées à 75 visiteurs). En tout état de cause, il est regrettable que ce service, qui occupe un rôle véritablement stratégique pour le rayonnement de la bibliothèque, soit soumis à de telles contraintes de personnel, au prix de la frustration d'un public avide de découvrir les coulisses de l'établissement.

b) Le service des Relations publiques

Ce service est chargé de l'organisation de réceptions, de la communication autour des animations, de la conception et de la diffusion de *TOPO, Nouvelles des bibliothèques municipales de Lyon*. En outre, les deux personnes qui l'animent gèrent les relations avec la presse écrite et la radio.

Ce service travaille à partir d'une base de données, gigantesque carnet d'adresses qui répertorie les milieux associatifs, littéraires, universitaires, de l'enseignement. Ne figurent dans cette base que 8 associations du troisième âge, parmi lesquelles le C.R.I.A.S. Il n'existe pas de liens formels tissés avec ces organismes, ceux-ci étant simplement tenus informés des animations proposées par la Part-Dieu, via *TOPO*.

La communication pratiquée présente une tendance à ne cibler, de façon routinière, que les publics déjà familiers des établissements culturels. Par exemple, il paraîtrait intéressant d'élargir la diffusion de *TOPO* et du Guide du lecteur aux très nombreuses associations culturelles locales - dont celles du troisième âge. De même, pourquoi ne pas éditer une brochure d'information mettant en valeur les fonds de livres cassettes et de livres en gros caractères, afin de la diffuser dans ces associations et maisons de retraite ?

Enfin, il y aurait probablement une réflexion à conduire dans le domaine des animations. On peut une nouvelle fois évoquer quelques expériences conduites dans les pays anglo-saxons, dont les bibliothèques n'hésitent pas à proposer des animations spécialement dédiées aux retraités. Il en existe de nombreux exemples :

- programme "Lively Minds" de la Nassau library : ateliers d'exercice de la mémoire ;
- partenariat entre la Clermont County Public Library de l'Ohio et la County Senior Services Agency : expériences de rencontres intergénérationnelles afin de discuter autour du thème de la vieillesse ³⁹;
- bibliothèque publique de Franklin Lakes (New Jersey) : écriture de l'histoire locale, en utilisant les biographies des personnes âgées ⁴⁰;
- bibliothèques publiques de Cleveland et Boston : les groupes d'animations "Life long and like it club", "New too late", organisent des rencontres animées par des bibliothécaires, autour d'un programme élaboré à l'aide de personnes âgées :

³⁹ RISACHER, J. The age of confidence. *School Library Journal*, vol. 41, n° 4, avril 1995, p. 50.

⁴⁰ COOKE, G. W. Building local history collections through guided autobiography. *American libraries*, vol. 25, n° 9, octobre 1994, p. 825-828.

programmation de films, discussions relatives à la lecture, démonstrations d'artisanat et de hobbies...

Certes, ces activités semblent réservées à des établissements aux dimensions modestes, où les bibliothécaires connaissent plus intimement leurs lecteurs. En outre, elles outrepassent pour beaucoup d'entre elles les missions dévolues à la bibliothèque, pour s'aventurer sur les terrains éducatif, médical, social.

Néanmoins, il semble envisageable de proposer des animations qui, sans s'adresser exclusivement aux retraités, tout du moins les associeraient. En France, "L'Octobre de la Flamboyance" se joint au "Temps des livres" pour proposer à leurs partenaires "Lire à tous âges", rencontres intergénérationnelles autour de la lecture entre les plus âgés et les plus jeunes. A Clichy-la-Garenne, la bibliothèque municipale ouvre ses portes aux retraités et adolescents qui, après avoir écrit, se présentent mutuellement leurs textes. De même, la Coordination gérontologique du canton des Olonnes s'associe à la bibliothèque municipale, qui a formé préalablement des retraités à raconter les *Fables* de La Fontaine aux enfants. Ces exemples incitent Claudie Tabet, auteur de *La bibliothèque "hors-les-murs"*, à encourager les bibliothèques à s'associer à "L'Octobre de la Flamboyance", qui chaque année élabore des projets nouveaux à l'occasion de cette manifestation.⁴¹

2°/ L'exemple d'un projet de jumelage entre l'Université Tous Ages de Lyon II et la bibliothèque de la Part-Dieu

Une ouverture accrue de la bibliothèque vers de nouveaux partenaires peut soutenir la recherche de nouveaux lecteurs. C'est ce que pressent le *Plan Lecture 1997*, qui assigne deux objectifs à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu :

- " • Aller au devant de nouveaux publics
- Développer des partenariats avec d'autres organismes. "

Depuis longtemps, les bibliothèques ont développé des coopérations avec l'institution scolaire. Mais ces partenariats peuvent également s'appuyer sur les associations

⁴¹ TABET, Claudie. *La bibliothèque "hors les murs"*. Paris : Le Cercle de la librairie, 1996. ISBN 2-7654-0624-3. p. 130.

culturelles locales, relais précieux et lieux de sociabilité de prédilection de nombreuses personnes âgées.

a) Opportunités de ce partenariat

Les "Universités du Troisième Age", dont la première fut fondée à Toulouse en 1973 par le professeur Pierre Vellas, sont devenues les "Universités Tous Ages", ou encore Universités du temps disponible, du temps libre, Universités inter-âges"... Les objectifs de ces institutions sont similaires, mais leurs statuts sont très variés : il s'agit tantôt de structures universitaires - telles l'UTA de Lyon II, rattachée à l'Institut de psychologie - tantôt d'associations. Elles sont fédérées par l'UFUTA (Union Française des Universités Tous âges), association loi 1901 qui regroupait en 1995 46 organismes, constituant un réseau de 220 lieux d'activité fréquentés par 78 000 étudiants.

L'UTA de Lyon II a été créée en 1975 par Hélène Reboul, docteur en psychologie sociale, spécialiste des questions du troisième âge⁴². Son fonctionnement présente deux caractéristiques : en premier lieu, la structure est décentralisée en 56 implantations dans de nombreuses communes de la COURLY. En second lieu, on observe une active participation des étudiants à l'organisation, la gestion et au fonctionnement de l'université. Ceux-ci sont représentés auprès des autorités universitaires et se voient étroitement associés à l'élaboration du programme pédagogique. Représentant une véritable force de proposition, ils permettent une constante adaptation de l'offre de formation à la demande : en 1996, par exemple, un cours de cartographie a été créé à la demande d'un unique étudiant.

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cycles de conférences - dont certains peuvent s'étendre sur plusieurs années - , de cours et ateliers (langue, philosophie, arts plastiques, histoire, etc.) où les étudiants sont en nombre restreint, de groupes de recherche. Toutes les disciplines sont représentées, mais on relève une nette prédominance des sciences humaines et sociales. En particulier, les étudiants manifestent une préférence pour l'histoire (histoire médiévale, histoire de l'art, des civilisations), la littérature française, la philosophie, les langues. Le programme est complémentaire de celui de la jeune Université Ouverte de Lyon I, dont les enseignements recouvrent les matières scientifiques et médicales.

⁴² REBOUL, Hélène. *Vieillir, projet de vie : essai psycho-sociologique*. Paris : Chalet, 1992. ISBN 2-7023-0461-3.

L'UTA se propose de réconcilier des notions en apparence aussi contradictoires que retraite et éducation. Son succès - on dénombre, en 1996, 8200 étudiants - s'explique certainement par l'attrait culturel des enseignements proposés, mais également par l'aspect relationnel et la nécessité de maintenir des liens sociaux. En témoigne l'adhésion massive des étudiants (1/3 d'entre eux) à l'Association des étudiants de l'UTA, qui organise de nombreuses sorties culturelles.

Le choix de l'UTA pour conduire une expérience de partenariat avec la bibliothèque de la Part-Dieu se justifie par une certaine convergence des missions de ces deux institutions : en effet, l'UTA se donne pour but de "donner au plus grand nombre l'accès au patrimoine culturel". Qui plus est, la vocation naturelle de bibliothèque d'étude de la Part-Dieu coïncide avec la mission pédagogique de l'UTA. Il existe en la matière un véritable vide à combler, puisque les droits d'inscription à l'UTA n'autorisent pas l'accès à la bibliothèque universitaire de Lyon II, qui d'ailleurs ne suscite guère l'intérêt des étudiants : au cours des six dernières années, quatre étudiants seulement ont demandé leur carte de lecteur à la BU. Les élèves de l'UTA, dont certains approfondissent leurs connaissances grâce aux bibliographies proposées par les enseignants, constituent un public que le niveau universitaire des collections de la BM ne dissuadera pas.

De surcroît, les usagers de la bibliothèque municipale de Lyon et les étudiants de l'UTA présentent des profils socioculturels analogues (cf. **Annexe 4**). En 1995-96, le public de l'UTA était féminin à 76 % : les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette classe d'âge, manifestent un fort besoin de convivialité, et éprouvent sans doute moins de complexes que les hommes à se retrouver sur les "bancs de l'école". L'UTA attire un public d'employés, d'enseignants, de cadres moyens, qui ont pour la plupart bénéficié d'un niveau secondaire de formation (56 %), voire poursuivi des études supérieures (27 %). Il s'agit donc d'un public potentiellement enclin à multiplier ses pratiques culturelles, ce que confirme l'énorme succès que remportent les sorties proposées par l'Association des étudiants de l'UTA - qui enregistre parfois près de 2000 inscriptions.

En outre, la bibliothèque municipale de Lyon ne peut ignorer les potentialités que recèle l'essor de l'activité associative auprès des plus de 60 ans. Les jeunes retraités compensent le vide social engendré par la perte du statut professionnel par la recherche de nouveaux ancrages. En résulte une véritable effervescence participative : ce sont les clubs du troisième âge, qui sont actuellement au nombre de 20 000 en France, qui ont connu le développement le plus rapide. Le taux d'adhésion à une structure associative

est maximal entre 60 et 69 ans (il concerne 47 % des hommes et 40 % des femmes), et reste très élevé au-delà de 70 ans. En particulier, les associations culturelles n'attirent pas moins de 12 % des plus de 60 ans, ceux-ci ayant multiplié par 3 leur adhésion entre 1973 et 1988.⁴³ Le succès extraordinaire de l'UTA de Lyon II, qui a dû faire face depuis sa création à une multiplication de ses effectifs par 52, est révélateur de cette tendance. Enfin, celle-ci recrute précisément ses étudiants au sein du public que la bibliothèque de la Part-Dieu désire reconquérir. L'Université s'adresse majoritairement à un public de retraités (82 %), dont la majorité est âgée de 55 à 65 ans : la moyenne d'âge des femmes est de 64 ans, celle des hommes de 66 ans.

L'ensemble de ces facteurs est propice à l'instauration d'une collaboration entre l'UTA de Lyon II et la bibliothèque municipale de Lyon. Celles-ci permettraient la rencontre de deux intérêts concomitants : la découverte par les étudiants de l'UTA de ressources documentaires souvent méconnues d'eux, et la séduction d'un public plus âgé par la bibliothèque de la Part-Dieu.

b) Modalités de ce partenariat : organisation de visites et formation à la recherche documentaire

Un certain nombre de démarches ont d'ores et déjà été entreprises, afin de jeter les bases d'une coopération entre la bibliothèque municipale de Lyon et l'UTA :

- introduction d'une présentation du réseau des bibliothèques municipales de Lyon dans le Guide de l'étudiant UTA (cf. **Annexe 5**).
- communication à l'Association des étudiants de l'UTA du programme des animations prévues à la bibliothèque de la Part-Dieu pour 1996-1997. Il serait souhaitable de leur indiquer un interlocuteur permanent, qui soit en mesure de leur proposer des visites guidées des expositions.
- dépôt de *Guides du lecteur* des bibliothèques de Lyon à la Maison des sociétés savantes, siège de l'Association des étudiants de l'UTA.

⁴³ FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie, Fondation nationale de gérontologie. Op. cit.

- inscription de l'association dans la base de données du service des Relations publiques, afin de la rendre systématiquement destinataire de *TOPO*.

Mais ce ne sont là que les prémices d'une collaboration, qui peut trouver des approfondissements dans l'organisation de visites de la bibliothèque pour les étudiants de l'UTA, assorties d'une formation à la recherche documentaire.

En effet, on peut aisément concevoir une présentation attrayante des collections de la Part-Dieu, qui s'appuierait sur des visites thématiques faisant écho au programme de l'UTA, et mettant en valeur les richesses documentaires susceptibles de relayer les enseignements dispensés aux étudiants. L'interlocuteur privilégié de la bibliothèque serait l'Association des étudiants de l'UTA, expérimentée dans l'organisation de visites à caractère artistique, scientifique et culturel.

Les visites, actuellement prises en charge par le personnel du Service du public, se déroulent en quatre temps :

- présentation en salle de conférences (historique de la bibliothèque, présentation de ses missions, des collections, des lecteurs, des acquisitions) ;
- visite des différentes salles et présentation de leur contenu ;
- démonstration des techniques de recherche documentaire, à partir d'un thème choisi préalablement par le groupe de visiteurs ;
- visite d'un étage du silo (magasins), et présentation d'ouvrages rares ou singuliers : fonds anciens (manuscrits, ouvrages précieux), fonds chinois.

Ainsi, les visites proposées sont profitablement axées sur la recherche documentaire, afin d'éviter la simple visite "de plaisance" et de valoriser la bibliothèque en tant que gisement d'informations : l'ensemble des outils de recherche documentaire est présenté (fichiers, OPAC, stations multimédias). Il serait en outre intéressant d'y adjoindre une démonstration d'Internet, qui bien souvent suscitait la curiosité des personnes que nous avons rencontrées lors de nos entretiens ; mais cela supposerait au préalable une formation du personnel chargé de l'encadrement des visites, peu habitué à la manipulation de ce nouvel outil.

On protestera qu'une démarche prospective, tendant à proposer ces visites à de nouveaux publics, est une chimère lorsque le manque de moyens empêche de répondre à la demande existante. Il est vrai que l'accueil de groupes nécessite un personnel d'accompagnement, qui trop souvent fait défaut pour l'accomplissement des tâches internes. De plus, de telles visites n'étant pas par nature "standardisées", elles requièrent une préparation *ad hoc* par le personnel, ainsi qu'un dialogue avec l'Association des étudiants de l'UTA, afin de cerner les centres d'intérêt des visiteurs et de préparer leur sujet de recherche. Mais, afin d'éviter que la charge des visites n'incombe qu'à un nombre restreint de personnes, il semblerait intéressant d'y associer le personnel des différents départements - qui a une connaissance fine de son fonds - , selon les sujets choisis par les étudiants. Par exemple, des visiteurs ayant suivi un cours d'histoire médiévale seront accueillis par des bibliothécaires du Service du public, du Fonds ancien et de la Documentation régionale - qui font traditionnellement, du fait de leur singularité, l'objet d'une présentation plus appuyée - , mais également par le personnel du département Civilisations, qui présenterait les ressources de la salle. L'intérêt sincère du personnel de la bibliothèque pour ce public donne à ce projet de réelles chances de réalisation.

CONCLUSION

Parce qu'elles s'inscrivent dans une tradition civique, les bibliothèques anglo-saxonnes répondent à une demande atomisée par une extrême spécialisation de leurs services. Nos bibliothèques, y compris celle de la Part-Dieu, ne peuvent guère s'inspirer de ce modèle - en proposant une offre documentaire *sui generis* - sans encourir un démembrement du service public.

Le manque de moyens et de personnel sont des réalités qui ne peuvent guère être ignorées, et constituent autant de facteurs inhibant une démarche prospective en direction de nouveaux publics. Pour autant, la reconquête du public des plus de 60 ans ne semble pas illusoire, et trouvera un premier accomplissement grâce à un partenariat avec l'UTA.

CONCLUSION

La bibliothèque se définit comme un service public, un service de tous les publics. Lorsqu'une partie importante de son lectorat potentiel - en l'espèce les plus de 60 ans - la délaisse, la notion même de service public est fortement interrogée.

Le troisième âge est souvent négligé dans les politiques culturelles, alors même que la place grandissante qu'il occupe dans notre société devrait susciter une attention accrue des professionnels du livre. Pourtant, ceux-ci n'envisagent les personnes âgées qu'à travers leurs problèmes de mobilité réduite, ou de déficience visuelle.

Il subsiste d'importantes lacunes dans la connaissance de l'usage des bibliothèques et de la lecture des personnes âgées. Les plus de 60 ans semblent témoigner d'un goût prononcé pour l'histoire, la lecture de quotidiens locaux ou de biographies romancées... Mais ces données éparses ne suffisent pas à identifier un profil de "lecteur personne âgée". Parce qu'il demeure impossible d'enfermer un usager dans une catégorie liée à l'âge, il paraît difficile de concevoir à la BM de la Part-Dieu une véritable *politique* à l'égard de ce public. De surcroît, les bibliothèques de quartier remportent indéniablement la faveur du public âgé (cf entretiens) et peuvent, davantage que la Part-Dieu, prétendre gagner ce lectorat peu enclin à fréquenter de grosses structures.

Néanmoins, la bibliothèque de la Part-Dieu a la possibilité d'augmenter son rayonnement auprès de cette classe d'âge. De son ouverture vers de nouveaux partenaires peut dépendre le succès de cette démarche. Le choix de l'U.T.A. pour construire un projet de partenariat, qui n'en est qu'à ses balbutiements, est loin d'être exclusif. Cette expérience est en effet reproductible, et pourra, si la BM le désire, être étendue à d'autres associations culturelles du troisième âge (cf. **Annexe 6**). Ces organismes sollicitant rarement les établissements culturels, la bibliothèque ne doit pas hésiter à aller au devant de leur demande, en la suscitant par ses propositions. La dynamique doit partir de l'institution culturelle pour aller vers le tissu associatif que s'est constitué le troisième âge.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Sociologie des personnes âgées

• monographies

BOURDELAIS, Patrice. *Le nouvel âge de la vieillesse*. Paris : Odile Jacob, 1993. ISBN 2-7381-0200-X.

CICUREL, Michel. *La génération inoxydable*. Paris : Grasset, 1989. ISBN 2-2464-1701-5.

DUMAZEDIER, Joffre. *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1988. ISBN 2-8656-3176-1.

DUMAZEDIER, Joffre. Vie culturelle des retraités : probabilités pour l'an 2000. In FRANCE. Comité national des retraités et personnes âgées. *Quelle place pour les retraités dans la société de l'an 2000 ? : actes du colloque des 22-23-24 octobre 1985*. Paris : La Documentation française, 1986. ISBN 2-11-001642-6. p. 177.

ENNUYER, Bernard. L'objet personne âgée. In *Etre vieux : de la négation à l'échange*. *Revue Autrement*, n° 124, octobre 1991. p. 14-28.

FRANCE. Conseil économique et social. *La France malade du vieillissement*. Paris : Economica, 1991. ISBN 2-7178-2187-2.

FRANCE. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Rhône-Alpes. *Les personnes âgées dans le Rhône*. Lyon : I.N.S.E.E., janvier 1995, n° 96.

GAILLARDOT, Lisette, RAYNOUARD, Yves, RICHARD, Sylvie. *Les plus de 60 ans refont le monde*. Paris : Syros, 1990.

KAEMPF, Bernard, COLLANGE, Jean-François, Groupe d'études et de recherche "Ethique et modernité". *Viellir a-t-il un sens ?*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1994. ISBN 2-8682-0610-7.

LEVET, Maximilienne. *Vivre après 60 ans*. Paris : Flammarion, 1995. ISBN 2-0803-5411-6.

LEVET-GAUTRAT, Maximilienne, PITAUD, Philippe. *A la recherche du troisième âge : éléments de gérontologie sociale*. Paris : Armand Colin, 1985. ISBN 2-2003-7089-X.

MAISONDIEU, Jean. *Le crépuscule de la raison*. Paris : Centurion, 1990. ISBN 2-2270-0422-3.

PAILLAT, P., ATTIAS-DONFUT, C., Fondation nationale de gérontologie, *et al.* *Passages de la vie active à la retraite*. Paris : Presses universitaires de France, 1989. ISBN 2-1304-2134-2.

PITAUD, Philippe, VERCAUTEREN, Richard. *Acteurs et enjeux de la gérontologie sociale*. Toulouse : Erès, 1993. ISBN 2-86858-6241-0.

2/ Histoire de la vieillesse

- monographies

BOIS, Jean-Pierre. *Les Vieux : de Montaigne aux premières retraites*. Paris : Fayard, 1989. ISBN 2-213-02300-X.

GUTTON, Jean-Pierre. *Naissance du vieillard : essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*. Paris : Aubier, 1988. ISBN 2-7007-2220-5.

MINOIS, Georges. *Histoire de la vieillesse en Occident*. Paris : Fayard, 1987. ISBN 2-213-01930-4.

3/ Rôle de la lecture chez la personne âgée

- monographies

GUILLET, P. *L'aventure de l'âge*. Paris : Hatier, 1989. ISBN 2-253-05908-0.

MEMIN, Charlotte. Lire en milieu gériatrique. In FRANCE. Direction du livre et de la lecture. *Un nouvel âge pour lire*. Paris : D.L.L., 1989. p. 70. ISBN 2-11-085142-X.

• articles de périodiques

ALPUTNA, Françoise. Qu'est-ce que la bibliothérapie ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, tome 39, n° 4, p. 94.

RICE, MAYER. Effects of aging, verbal ability and reading behaviour. *Journal of Geront*, 1986, vol. 41, n°4, p. 469.

4/ La lecture des personnes âgées

• monographies

FRANCE. Direction du livre et de la lecture. *Un nouvel âge pour lire*. Paris : D.L.L., 1989. ISBN 2-11-085142-X.

FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie, Fondation nationale de gérontologie. *Pratiques culturelles des personnes âgées*. Paris : La Documentation française, 1993. ISBN 2-11-002940-4.

PROVANSAL, Antoine, WILLEMIN, Blandine. Vieillir à Villeurbanne : la lecture dans l'univers des personnes âgées. In POULAIN, Martine, *et al. Pour une sociologie de la lecture*. Paris : Le Cercle de la librairie, 1988. ISBN 2-7654-0403-8.

5/ Histoire et missions de la bibliothèque municipale de Lyon

• articles de périodiques

ABDI, Nidam. La bibliothèque de la Part-Dieu plébiscitée. *Lyon Libération*, 23 octobre 1991.

BAZIN, Patrick. Perspectives pour la bibliothèque. *Lettre culturelle de la Ville de Lyon*, mai 1992.

BUREAU, Gérard. Faciliter l'accès de tous à la culture. *Quart-monde Rhône-Alpes*, 1er mars 1993.

DENNERY, Etienne. Discours du directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique pour l'inauguration de la bibliothèque municipale de Lyon, 6 Décembre. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1973, n° 1, p. 1-3.

GRAVILLON, Paul. La bibliothèque de Lyon à livre ouvert. Jean-Louis Rocher : quarante ans d'invention. *Le Progrès*, 24 Août 1992.

MARTIN, Henri-Jean. Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1965, n° 12, p. 401-415.

ROCHER, Jean-Louis. Besoins culturels et qualité de vie. *Elu local*, avril 1973, n° 51, p. 19.

ROCHER, Jean-Louis. De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question. *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 29, n° 4, 1984, p. 298.

6/ Documents internes

ABCD Consultants. *Analyse prospective du réseau de lecture publique de la Ville de Lyon*. Mai 1996. 48 p.

Bibliothèque municipale de Lyon. *Plan de lecture 1997*. Juillet 1996. 6 p.

Bibliothèque municipale de Lyon. *Rapport annuel 1995*. 19 p.

CHARRIER, Philippe, MARIANI, Louis. *Etude d'orientation pour le réaménagement de la bibliothèque municipale de Lyon*. Juillet 1995. 35 p.

7/ Les services aux personnes âgées dans les bibliothèques anglo-saxonnes

• monographies

ARDITO, Stephanie C., DOSA, Marta L. Gerontological information. In *Encyclopedia of library and information science*. New York, Marcel Dekker, 1975. Vol. 36, 1983, p. 187-219. ISBN 0-8247-2036-9.

BEWLEY, Lois M., CROOKS, Sylvia. *Urban public library service for the aging in Canada*. Halifax : Dalhousie University - School of library service, 1984. ISBN 0-7703-0181-9.

CASEY, Genevieve. Libraries and the aging. In *Encyclopedia of library and information science*. New York : Marcel Dekker, 1975. Vol. 14, p. 291-304. ISBN 0-8247-2014-8.

GREEN, Andrew. La bibliothèque au service de la communauté en Grande-Bretagne. In Bibliothèque publique d'information. *Bibliothèques au service de la communauté : compte-rendu du colloque des 28 et 29 janvier 1993*. Paris : B.P.I. - Centre Georges Pompidou / UNESCO, 1994. ISBN 2-902706-78-2. ISSN 1240-1692. p. 15

• articles de périodiques

KLEIMAN, Allan M. The aging agenda : redefining library services for a graying population. *Library Journal*, vol. 120, n° 7, 15 avril 1995, p. 32-34.

LEO IP, Ling Nam. Public library services to older Pennsylvanians : a decade review. *Public Library Quarterly*, vol. 12, n° 1, 1992, p. 41-61.

LUCAS, P. Library use by elderly people. *Public library Journal*, vol. 8, n° 3, p. 61-64.

RISACHER, J. The age of confidence. *School Library Journal*, vol. 41, n° 4, avril 1995, p. 50.

8/ Exemples de services de type "communautaire" dans les bibliothèques françaises

• monographies

AUBERT, Annie. Les actions de la BM de Blanquefort en faveur de publics spécifiques. In Bibliothèque publique d'information. *Bibliothèques au service de la communauté : compte-rendu du colloque des 28 et 29 janvier 1993*. Paris : B.P.I.-Centre Georges Pompidou / UNESCO, 1994. ISBN 2-902706-78-2. ISSN 1240-1692. p. 45

LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion : lecture et bibliothèques de rue à Besançon*. Villeurbanne : ENSSIB, 1995.

MELOT, Michel. Grandeurs et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. In SEIBEL, Bernadette, *et al. Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Ed. Le Monde, 1995.

TABET, Claudie. *La bibliothèque "hors les murs"*. Paris : Le Cercle de la librairie, 1996. ISBN 2-7654-0624-3.

ANNEXES

Pour des raisons techniques, seules les annexes 2 et 6 de ce mémoire figurent sur cette version électronique. On pourra se reporter à l'exemplaire relié déposé à la bibliothèque de l'E.N.S.S.I.B. pour consulter les autres annexes.

Annexe 1 : Grille d'entretiens (p. I - III)

Annexe 2 : Statistiques lecteurs bibliothèque municipale de Lyon (p. IV - VIII)

Annexe 3 : Déclaration de l'American Library Association (p. IX - XI)

Annexe 4 : Statistiques étudiants U.T.A. (p. XII - XIII)

Annexe 5 : Présentation des bibliothèques de Lyon (*Guide de l'étudiant UTA*) (p. XIV)

Annexe 6 : Liste des associations culturelles de personnes âgées de Lyon (p. XV - XVII)

ANNEXE 2

Déclaration de "Responsabilités des bibliothèques envers les personnes âgées" American Library Association, 1981

L'avance en âge a des incidences personnelles quotidiennes sur chaque individu de notre société. Les problèmes sociaux, économiques et biologiques résultant du processus de vieillissement engagent la responsabilité de toutes les bibliothèques, particulièrement les bibliothèques publiques.

Les bibliothèques servent leur communauté en :

- . CONTRIBUTANT à une attitude positive à l'égard des personnes âgées ;
- . INFORMANT et en éduquant aux problèmes du vieillissement les personnes âgées, mais également les professionnels qui travaillent auprès d'elles ;
- . FACILITANT l'usage des bibliothèques aux personnes âgées, grâce à une conception adaptée de la bibliothèque et une amélioration de l'accessibilité ;
- . PROPOSANT des services de bibliothèque appropriés aux besoins spécifiques de toutes les personnes âgées, y compris celles vivant en institution ou immobilisée à domicile ;
- . UTILISANT le potentiel des personnes âgées en les impliquant dans des programmes intergénérationnels, et en les utilisant comme intermédiaires afin de sensibiliser leurs pairs à l'usage des bibliothèques ;
- . EMPLOYANT des personnes âgées dans les services de la bibliothèque ;

- . IMPLIQUANT les personnes âgées dans l'élaboration et la conception de programmes pour leur communauté ;
- . DEVELOPPANT le partenariat avec d'autre organismes et groupes concernés par les personnes âgées ;
- . PROPOSANT des programmes, services et informations pour ceux qui se préparent à la retraite ;
- . EXPLORANT continuellement toutes les voies susceptibles de rendre ces activités plus efficaces, en recherchant activement des sources de financement, et en réservant une part du budget de fonctionnement afin de satisfaire les besoins des personnes âgées.

ANNEXE 6

Associations culturelles de personnes âgées

On dénombre actuellement 438 clubs de retraités dans le Rhône, dont 88 à Lyon. Il ne s'agit donc pas ici de donner une liste exhaustive de ces associations, qui sont recensées de façon complète dans *Seniorscopie* et le *Répertoire des associations dans le Rhône*.

Organismes fédérateurs

Fédération départementale des
associations de retraités du Rhône
(F.D.A.R.R.)
142 bis, avenue de Saxe
69 003 Lyon
04 78 62 98 24
*Fédère dans le Rhône environ 220 clubs
de retraités*

Centre de recherche et d'information
pour le loisir et l'animation
(C.R.I.L.A.)
97, cours Lafayette
69 006 Lyon
04 52 42 75
Activités culturelles et sportives

Club des amis du C.R.I.A.S. (Centre du
Rhône d'information et d'action sociale
pour retraités et personnes âgées)
142 bis, avenue de Saxe
69 003 Lyon
04 78 62 98 24
*Sessions de préparation ou d'adaptation à
la retraite, conférences, films documentaire
visites culturelles*

Cercle amical Rhône-Alpes des retraités
(C.A.R.A.)
1, rue Alphonse Fochier
69 001 Lyon
04 78 42 53 16

Universités

Université Tous Ages Lyon II
(U.T.A.)
86, rue Pasteur
69 007 Lyon
04 78 69 70 52

Association des étudiants de l'UTA
Maison des sociétés savantes
39 bis, rue de Marseille
69 007 Lyon
04 78 58 11 33

Université Ouverte Lyon I
Maison Condorcet
43, bd du 11 Novembre 1918
69 100 Villeurbanne
04 72 43 14 99

Clubs professionnels

Fédération générale des retraités de la
fonction publique, section de Lyon
(F.G.R.)
7, rue Major Martin
69 001 Lyon
Développement des relations entre retraités

Club CIRRESEC Centre
(C.C.C.)
101, rue du Président Edouard Herriot
69 002 Lyon
04 78 38 18 19
04 78 74 02 42
*Retraités du groupe APICIL Retraite,
activités de loisirs*

Agents retraités titulaires et non titulaires
de la Ville de Lyon et de la COURLY
(A.R.LY.CO.)
4, rue Commandant Ayasse
69 007 Lyon
04 78 58 91 06
Organisation de loisirs

Amicale des retraités Préfecture du Rhône
et services d'administration territoriale
149, rue Pierre Corneille
BP 3070
Cedex 03
69 397 Lyon
04 78 30 75 64

Clubs de quartier

Cercle amical Rhône-Alpes des retraités
(C.A.R.A.)
1, rue Alphonse Fochier
69 001 Lyon
04 78 42 53 16

Club du bon accueil
30, 32, cours Bayard
69 002 Lyon
04 78 37 51 73
Activités, spectacles, sorties, conférences

Club de l'amitié de Montchat
31, rue Constant
69 003 Lyon
04 78 54 29 05
Sorties, conférences, visites

Comité d'animation du 1er arrondissement
pour le troisième âge
Chez M. Janin
97, bd de la Croix Rousse
69 004 Lyon
04 78 28 49 81

Club Chèvrefeuille
13, rue Dussaussoy
69 006 Lyon
04 78 24 72 31
Loisirs

Loisirs solidarité retraités 7ème et 8ème
(L.S.R.)
13, rue A. Fonlupt
69 008 Lyon
04 78 75 36 16
Activités de loisirs

Club du troisième âge Grand Trou-Moulin
à Vent-Petite Guille
5, impasse du presbytère
69 008 Lyon
04 78 58 76 26
Club de loisirs

Comité de coordination des associations du
troisième âge du 9ème arrondissement
Mairie du 9ème
6, place du marché
69 009 Lyon
04 78 83 67 78

Recommandations

LEO IP, Ling-Nam. Public library services to older Pennsylvanians : a decade review.
Public Library Quarterly, vol. 12, n° 1, 1992, p. 41-61.

- . Les bibliothèques publiques doivent activement solliciter auprès de leur institution de tutelle des financements spécifiques afin de développer les services aux personnes âgées.
- . Les bibliothèques publiques doivent diffuser une large information présentant leurs services au public âgé.
- . Les bibliothèques publiques doivent recourir aux médias et organismes sociaux locaux - tels que les chaînes de télévision, les radios locales, journaux, centres de soins, associations de personnes âgées - afin de faire connaître les programmes, activités, services proposés aux personnes âgées.
- . Le personnel des bibliothèques publiques travaillant pour / avec les personnes âgées doit bénéficier d'une formation appropriée.

Les bibliothèques publiques doivent affecter des bibliothécaires au service spécifique des personnes âgées.

- . Les bibliothèques publiques doivent se mettre en liaison avec tous les organismes locaux, tant privés que publics, s'occupant de personnes âgées.